

ARMÉES D'AUJOURD'HUI



DOSSIER

**Combattants d'hier
et d'aujourd'hui**

OPÉRATIONS

Du carburant pour Barkhane



VOUS SAVEZ OÙ VOUS ALLEZ

**Soins, hospitalisation, rapatriement et accompagnement :
partout dans le monde, la protection santé du militaire ne s'improvise pas.**

Des remboursements ajustés à votre pays d'affectation ou de résidence, des garanties adaptées à votre situation personnelle, une assistance rapatriement et hospitalisation d'urgence incluse systématiquement, un service d'accompagnement 24 h/24 et 7 j/7... Mutuelle créée par et pour les militaires, Unéo a la volonté de proposer une protection santé complète et évolutive à tous ses adhérents, partout dans le monde. Avec Unéo Monde, elle s'engage à faciliter l'accès à des soins de qualité et à accompagner ses adhérents dans leur parcours de soins, quel que soit le système santé de leur pays d'affectation ou de résidence.

Mutuelle
Référéncée
Ministère
De la Défense

Unéo, la mutuelle
des forces armées

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES



LA DÉFENSE DE VOTRE SANTÉ

OPERATIONS

- 4 Réarticulation du dispositif Sentinelle
- 6 Vers la fin de Sangaris
- 8 Du carburant pour Barkhane
- 16 Se mettre à l'abri
- 20 Portfolio : prix Sergent Vermeille, les 2^{es} prix
- 22 Les opérations en bref

FOCUS TECHNOLOGIE

- 24 Un Rafale toujours au top
- 25 Brèves

FOCUS DEFENSE

- 26 Entretien avec le contre-amiral Isnard, commandant le CPOIA
- 28 À l'école de la paix
- 30 Harcèlement moral au travail : Entretien avec le général Beth
- 34 Action sociale : les enfants de Balard
- 36 Des plumes pour la Défense
- 38 Repères

DOSSIER

- 40 Combattants d'hier et d'aujourd'hui

DETOURS

- 56 Culture
- 60 Portrait
- 62 Histoire
- 66 Kiosque

LES NOUVEAUX COMBATTANTS

ÉDITORIAL



RÉMI CONNAN@DICO

L'actualité française et internationale, après les derniers attentats en Turquie, en Belgique et au Pakistan, nous rappelle que la guerre n'est plus un souvenir lointain mais une réalité concrète et quotidienne qu'une nouvelle génération de Français doit affronter. Et par conséquence directe, souligne le secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, en ouverture du dossier « combattants d'hier et d'aujourd'hui », « *une nouvelle génération d'anciens combattants est en train d'émerger* ». Depuis octobre 2015, les conditions d'obtention de la carte du combattant ont été élargies pour tous les militaires déployés en opérations extérieures. Les témoignages des plus jeunes de ces anciens combattants viennent compléter ceux des « passeurs de mémoire », leurs anciens, et le rôle de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre est utilement rappelé dans ce dossier.

Ce numéro fait un point avec le contre-amiral Laurent Isnard sur le Commandement pour les opérations interarmées qui a succédé fin mars à l'État-Major interarmées de force et d'entraînement.

Par ailleurs, le général Frédéric Beth revient sur le harcèlement moral au travail, problème sur lequel le ministre de la Défense a demandé la même mobilisation qu'il y a deux ans sur le harcèlement sexuel avec la cellule Thémis, créée en 2014.

Enfin dans le suivi des opérations, l'explication de la réarticulation du dispositif Sentinelle, qui coïncide avec l'annonce par Jean-Yves Le Drian à Bangui de la fin de l'opération Sangaris courant 2016, est complétée par un article sur le rôle essentiel du Service des essences des armées (SEA) pour acheminer le carburant à l'opération Barkhane : pas de déploiement durable sans cet outil mis en place par le SEA, la chaîne du ravitaillement, avec une place particulière au carburacteur.

Pierre Bayle, directeur de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. **Directeur de la publication :** Pierre Bayle. **Chef du département rédactions :** lieutenant-colonel (air) Philippe Labourdette-Liaresq. **Rédactrice en chef :** Xave Gaspard Di Borgo. **Rédactrice en chef adjointe :** capitaine (terre) Flora Cantin (09 88 67 29 10). **Secrétaire générale de rédaction :** Sybille Prenel. **Secrétaires de rédaction :** Yves Le Guludec, Patrice Mayon (Key Graphic). **Graphiste :** Brigitte Dubois (Key Graphic). **Rédaction :** Carine Bobbera (29 09), Paul Hessenbruch (29 11), lieutenant de vaisseau (marine) Sandra Lewinski (29 03), Samantha Lille (29 04), enseignante de vaisseau (marine) Camille Martin (29 12), Domenico Morano (29 26). **Prestations extérieures :** Aspirant Noémie Carlus (SGA/SHD), capitaine Jean-Pascal Esparceil (SGA/SHD), J.-C. J. **Service photo :** Claire Lebertre (29 22), maréchal des logis-chef (terre) Rym Senoussi (29 23). **Service icône :** Christophe Deyres (29 21), Carole Vennin (29 24). **Chef de fabrication :** Jean-François Munier (09 88 68 61 80). **Photogravure :** Key Graphic. **Impression :** Groupe Maury Imprimeur. **Routage :** EDIACA. **Dépôt légal :** février 2003. Dico, 60 Boulevard du Général Martial Valin - CS21623, 75509 Paris Cedex 15. **N°ISSN :** 0338 - 3520. **Abonnement payant (ECPAD) :** 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion - abonnement gratuit :** sergent-chef (air) Grégory Garcia : 09 88 67 24 12 / gregory.garcia@intradef.gouv.fr. **Contact publicité (ECPAD) :** Christelle Touzet : 01 49 60 58 56 / regie-publicitaire@ecpad.fr. **Couverture :** ©J.-J.Chatard@Dico.

Réarticulation du di



R. PELLEGRINO/CECPAD

Dispositif Sentinelle



À la suite des attentats terroristes perpétrés à Bruxelles le 22 mars dernier, les autorités françaises ont décidé, entre autres mesures, le renforcement de la surveillance des lieux recevant du public et des plates-formes de transport.

En réponse aux demandes des pouvoirs publics, la force Sentinelle s'est redéployée pour porter un effort particulier sur les gares et les aéroports. En soutien des forces de sécurité intérieures, cette opération assure la protection de près de 1 400 sites, dont 36 gares et 13 aéroports. D'autres lieux – certaines stations de métro à Paris et à Marseille, de RER, le site d'Eurotunnel... – font également l'objet d'une vigilance accrue de la part des militaires.

Jean-Yves Le Drian s'est rendu le 23 mars à l'aéroport de Roissy, en compagnie de Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, pour rencontrer des militaires de Sentinelle.

Ce même jour, il a rappelé à l'Assemblée nationale que la Belgique avait été parmi les premiers États membres de l'Union européenne à répondre présents lorsque la France a invoqué l'article 42-7 du traité de Lisbonne. Elle intervient en effet aux côtés de la France au Mali et a soutenu l'action hexagonale avec le déploiement de la frégate *Léopold 1^{er}* au sein du groupe aéronaval. Le ministre de la Défense a par ailleurs déclaré que face à la menace terroriste sur le territoire national, il n'est pas question de se désengager des opérations extérieures, mais de mener le combat sur les deux fronts.

Aujourd'hui constituée de 10 000 soldats – dont 6 500 en Île-de-France et 3 500 en province –, la force Sentinelle permet d'assurer la sécurité des Français, de protéger le territoire et de lutter contre la menace terroriste. Au-delà de ce dispositif, près de 1 500 marins sont chargés de la protection des approches maritimes de la France et environ 1 000 aviateurs assurent la posture permanente de sûreté aérienne qui permet de protéger l'espace aérien national. En tout, près de 13 000 soldats sont ainsi déployés 24 heures sur 24, sept jours sur sept sur le territoire national. ■

Vers la fin de Sangaris

La France va mettre fin, dans le courant de l'année 2016, à l'opération militaire Sangaris en République centrafricaine. Venu assister, mercredi 30 mars à Bangui, à l'investiture du nouveau président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra, qui marque la fin de la période de transition et vient concrétiser le succès de l'opération Sangaris, Jean-Yves Le Drian, le ministre de la Défense, s'est exprimé devant les forces françaises à l'aéroport de Bangui-M'Poko. « *Sangaris restera dans les mémoires comme un remarquable exemple de l'efficacité et du succès de nos armées en opérations extérieures* », a souligné le ministre de la Défense, avant d'ajouter qu'« *en l'espace de deux ans, la force Sangaris a réussi à ramener le calme, à sécuriser les zones vitales du pays et à empêcher l'inacceptable de survenir* ». La mission des soldats, qui consistait

à restaurer la sécurité, est accomplie après plus de deux ans d'affrontements intercommunautaires nés du renversement de l'ex-président François Bozizé. Aussi, l'opération Sangaris prendra fin dans le courant de l'année 2016. « *Tout n'est cependant pas terminé en Centrafrique pour l'armée française* », a précisé Jean-Yves Le Drian. Le retrait des forces se fera progressivement et en coordination avec la mission de l'ONU, la Minusca, dont l'objectif est de maintenir la sécurité dans le pays, et la future mission européenne de formation de l'armée centrafricaine, l'EUTM RCA (qui viendra en relais de l'actuelle Eumam RCA). Des soldats français resteront en Centrafrique dans un format renouvelé. Lancée en décembre 2013, l'opération Sangaris a mobilisé jusqu'à 2500 soldats au plus fort des tensions dans le pays. Elle compte encore aujourd'hui environ 900 hommes. ■



Du carburant pour Barkhane

Le Service des essences des armées joue un rôle essentiel dans le soutien des forces armées en opérations. Son savoir-faire lui permet d'adapter ses missions aux rudes conditions environnementales de la bande sahélo-saharienne et ses hommes répondent au quotidien aux exigences du terrain, notamment en accompagnant en opérations les combattants.

PAR SANDRA LEWINSKI - PHOTOS : RYM SENOUSI



Sur la base aérienne 101 de Niamey, en février, des véhicules militaires et civils transportent du combustible.



Un défi permanent à relever

Approvisionnement, stockage, contrôle qualité, distribution... Le Service des essences des armées, qui compte 80 soldats dans la bande sahélo-saharienne, réussit le pari de livrer en carburacteur la force aéroterrestre ainsi que les emprises militaires sur une zone représentant six fois la France.

La logistique pétrolière sur l'opération Barkhane est un défi majeur quotidien. Agissant sur toute la bande sahélo-saharienne (BSS), soit une zone six fois plus grande que la France, le Service des essences des armées (SEA) doit garantir l'approvisionnement permanent de la force aéroterrestre, mais également l'autonomie énergétique des différentes emprises militaires. Pour mener à bien cette mission, l'ingénieur en chef de 2^e classe Benoît, adjoint interarmées au

soutien pétrolier, supervise depuis N'Djamena, au Tchad, toute la chaîne pétrolière de la bande sahélo-saharienne. Pleinement intégré au poste de commandement interarmées du théâtre de l'opération Barkhane, il participe aux opérations depuis leur planification jusqu'à leur conduite. *« Ici, les responsabilités ne manquent pas. Approvisionnement, stockage, contrôle qualité et distribution du carburant, je réponds aux besoins opérationnels en m'appuyant sur les onze dépôts pétroliers militaires répartis entre le*



Ci-contre : un transporteur civil livre du carburéacteur sur la base aérienne 101 de Niamey, au Niger.

Ci-dessous : la qualité du produit est testée au sein de l'unique laboratoire mobile de l'opération Barkhane, implanté sur la base de Niamey.



Tchad, le Niger, le Mali et le Burkina Faso », explique l'ingénieur en chef. En 2015, 80 soldats du pétrole déployés sur la BSS ont effectué près de 18 000 avitaillements. « *Le soutien aéronautique représente 80 % des livraisons en carburant contre 15 % pour l'énergie et 5 % pour les véhicules terrestres* », ajoute-t-il.

La force Barkhane fonctionne sur le principe du carburant unique. Développé par l'Otan dans les années 1970, le carburéacteur a été utilisé pour la première fois pendant l'opération Daguet, en 1990, en Irak. Adopté par les forces françaises cinq ans plus tard, il permet aujourd'hui l'avitaillement de tous les avions des armées, mais également le ravitaillement de tous les véhicules terrestres grâce au simple ajout d'un additif.

Avantages du carburéacteur

L'utilisation d'un carburant unique simplifie la logistique et réduit les coûts des opérations. Les moyens sont pleinement rationalisés (capacités de stockage, moyens de transport). Par exemple, des véhicules terrestres projetés par voie aérienne sur une zone isolée pourront se ravitailler en pompant le carburant contenu dans le réservoir de l'aéronef. Ils assurent ainsi leur autonomie initiale. Ce « defueling » a notamment été utilisé en Afghanistan et au Mali, principalement lors d'ouvertures de théâtre. Pour disposer de cette ressource vitale qu'est le carburant, le SEA s'ap-

provisionne auprès de raffineries et de dépôts civils. Toutefois, ce type de carburant est compté : « *L'absence de raffineries civiles produisant du carburéacteur dans la BSS, à l'exception du Tchad, complexifie les approvisionnements* », ajoute l'adjoint interarmées au soutien pétrolier. C'est pourquoi, le SEA l'importe depuis les pays du golfe de Guinée : Cameroun, Togo, Bénin, Côte d'Ivoire et Sénégal. Ces transporteurs civils livrent en moyenne 70 millions de litres de carburant chaque année sur l'ensemble des dépôts militaires, à l'exception de ceux situés au Nord-Mali. En raison du contexte sécuritaire tendu, les dépôts de Tessalit et Kidal sont approvisionnés par des convois militaires sécurisés.

Contrôle qualité crucial

Si la quantité de carburant utilisée est considérable, l'urgence opérationnelle ne peut souffrir d'un manque de qualité pour des raisons de sécurité. C'est pourquoi le carbu-

réacteur est analysé en permanence à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement et de distribution afin de garantir la conformité du carburant. Pour rendre le délai de ces analyses compatible avec le tempo opérationnel, un laboratoire mobile a été implanté sur la base aérienne 101 de Niamey, au Niger. « *Je m'assure qu'un produit certifié par le fournisseur n'a pas été pollué ou dégradé lors du transport ou d'une manipulation* », explique le laborantin brigadier-chef Grégory. Tout problème sur un carburant pourrait avoir des conséquences dramatiques (crashes d'hélicoptère, problèmes mécaniques importants...). Si le SEA veille à la qualité du carburant, il est également soucieux de la protection de l'environnement. Assujéti à la même réglementation que les dépôts pétroliers civils, il déploie sur tous les sites de la bande sahélo-saharienne des systèmes de rétention, de recueil et de séparation des eaux potentiellement polluées.

Depuis le déploiement des forces françaises au Mali en janvier 2013 dans le cadre de Serval, la chaîne d'approvisionnement n'a jamais été défaillante. Aujourd'hui, avec l'opération Barkhane, la zone d'opérations étant plus étendue, le SEA va déployer, dans un premier temps au Mali, un nouveau camion-citerne blindé pour soutenir en permanence l'activité opérationnelle. Appelé Carapace, il pourra acheminer le carburant dans les zones les plus dangereuses, au plus près des forces. ■

A wide-angle photograph of a military camp in a vast, arid desert landscape. In the middle ground, several military vehicles are parked, including a large truck with a canvas-covered cargo area, a smaller truck, and a vehicle with a mounted machine gun. There are also some makeshift structures or tents. The foreground is dominated by a large, smooth sand dune that slopes down from the right towards the center. The sky is clear and light blue. The overall scene depicts a remote and challenging operational environment.

Ravitaillement

en plein désert

Fin février, un convoi de 45 véhicules du groupement tactique désert-est a quitté Madama à destination du plateau du Djado, dans le Nord-Niger, pour mener l'opération Scorpion 7 de lutte contre les groupes terroristes. Il comprenait trois camions-citernes du Service des essences des armées chargés d'approvisionner la mission en carburant.

PAR SANDRA LEWINSKI - PHOTOS : RYM SENOUSI



« Il faut être méthodique et veiller à ce que chacun respecte les procédures pour éviter un accident. »

Ci-dessus : Madama à l'aube. Le convoi s'ébranle pour rejoindre la région du Djado, dans le nord-est du Niger.

En haut à droite : arrivés à destination, les militaires établissent un périmètre de sécurité afin de commencer la distribution du carburéacteur.

Ci-contre : les hommes du 501^e régiment de chars de combat comptabilisent les quantités de combustible qu'ils ont perçues.

Ci-dessous : après chaque livraison, la pression des pneus des camions-citernes doit être adaptée au volume de carburant qui reste dans les cuves.

En bas à droite : un hélicoptère Caracal profite de la proximité de l'pilote de ravitaillement pour s'approvisionner.





Base avancée de Madama, Nord-Niger, 5 heures du matin. Les contours du convoi se distinguent à peine dans cette nuit sans lune.

Après une dernière vérification de l'état de sa cargaison, le brigadier-chef Nicolas, du Service des essences des armées (SEA), enfle ses protections balistiques, puis grimpe dans son camion-citerne. Le vrombissement de son moteur fait écho à celui des véhicules blindés qui forment l'autre partie du convoi. Un à un, ils brisent le silence de cette journée naissante. En appui du 24^e bataillon nigérien basé à Dirkou, les 45 véhicules du groupement tactique désert est (GTDE) Salamandre s'élancent vers le plateau de Djado, à l'ouest de Madama. Principalement armée par le 501^e régiment de chars de combat (RCC) de Mourmelon, l'opération Scorpion 7 débute. Sa mission : lutter contre les groupes armés terroristes. Objectif du SEA : ravitailler les véhicules du convoi pour les tenir opérationnels. Tandis que deux camions-citernes emportent du carburant pour les véhicules, un troisième détient du carburacteur pour les hélicoptères.

Esquiver les ornières et les pierres

Le Djado est difficile d'accès : seule la route ancestrale des caravanes de sel permet de l'atteindre. Dans ce désert de sable et de pierres, les ornières se succèdent. Nicolas anticipe sans relâche la trajectoire de son 10 tonnes. Le terrain accidenté malmène le châssis et risque de le vriller. « Il faut ajouter à cela l'effet de ballant, explique le citernier tactique. Le mouvement d'oscillation longitudinal ou latéral du carburacteur dans la cuve peut, en cas de freinage trop brusque, faire basculer la citerne. » Le soldat du pétrole doit éviter de rouler dans les traces du véhicule le précédant et esquiver pierres et cailloux qui pourraient perforer le ventre de la citerne.

Dans cette zone où transitent Toubous et Touaregs, on ne distingue bientôt plus rien du convoi, si ce n'est un nuage de poussière rouge. Cette poussière s'imisce partout, réduit la visibilité et devient le premier ennemi du convoi. Le visage ocre du conducteur fixe les traces du véhicule qui le précède pour ne pas s'écarter du convoi. Les moteurs souffrent, les rouages s'encrassent, certains véhicules s'ensablent. Après quatre heures de périple, le convoi s'immobilise pour permettre aux conducteurs de se reposer quelques minutes. Un soldat descend de chaque véhicule et procède à la vérification d'usage. Il s'agit de déceler l'éventuelle

présence d'un engin explosif improvisé. Une fois la zone sécurisée, le citernier tactique, fatigué, décide de permuter avec le brigadier-chef Steeve affecté au peloton « ravitaillement transport » du 501^e RCC, son binôme le temps de l'opération. « J'ai obtenu ma qualification transport de matières dangereuses de niveau 3 à Chalon-sur-Saône, au sein de la base pétrolière interarmées, indique Steeve. Cela m'autorise à conduire une citerne tactique de 10 m³. »

Îlot de ravitaillement établi

Le convoi repart. La nuit sombre a laissé place à un ciel bleu azur. Un sol rocailleux et très abrasif a remplacé le sable sur la piste. La chaleur harassante assomme les hommes. La vigilance doit pourtant rester maximale. Après huit heures de conduite, le convoi atteint enfin sa destination. Un peloton de blindés part en reconnaissance afin de sécuriser la zone avant le déploiement du poste de commandement. Au même moment, Steeve reçoit l'ordre de mettre en place « l'îlot ravitaillement », une station essence éphémère. Pendant trois heures, sous un soleil de plomb, il va ravitailler, en plein désert, l'ensemble des véhicules du convoi. « Je suis responsable de la sécurité sur cette zone, explique-t-il. Il faut être méthodique et veiller à ce que chacun respecte les procédures pour éviter un accident. Je dois également tenir un registre de comptabilité et rendre compte non seulement du nombre de litres de carburant délivré, mais également du tonnage restant, élément indispensable pour dimensionner le reste de la mission. »

Une fois les véhicules du convoi ravitaillés, les soldats se déploient autour du poste de commandement. Briefing, garde et repos vont rythmer leur soirée. Demain, les différents pelotons s'enfonceront dans le désert à la recherche des groupes armés terroristes. L'opération Scorpion 7 a pour symbole la salamandre, animal mythique apte à survivre dans le feu. L'amphibien symbolise parfaitement bien le GTDE : projeté dans un désert aride où les températures peuvent atteindre 50 °C, il devra faire preuve de résilience pour débusquer l'ennemi et si besoin, le détruire par le feu. ■

Le diaporama du convoi



Se mettre à l'abri

En mars, des militaires du 12^e régiment blindé du Canada ont suivi, dans la région de Gap, l'exercice Chevalier tricolore afin de parfaire leurs compétences dans le déplacement et le stationnement en milieu montagneux hivernal. Encadrés par les instructeurs du 4^e régiment de chasseurs, les Canadiens ont notamment appris à construire différents types d'abris en neige et ont partagé des savoir-faire avec leurs homologues français.

PAR CARINE BOBBERA - PHOTOS : CLAIRE LEBERTRE / DICOD





« La neige possède d'étonnantes propriétés isolantes, à la fois phoniques et thermiques. »

En haut à gauche : un des militaires canadiens tasse la neige avec ses skis sur l'abri allemand que ses camarades sont en train de construire.

En haut à droite : les hommes creusent ensuite l'igloo pour extraire les sacs qui ont servi de structure.

Ci-dessus : un autre type de refuge consiste à façonner un mur de neige autour d'un arbre.

Au milieu à droite : les soldats du 12^e RBC expérimentent l'abri jurassien.

Ci-contre : après avoir été aménagé, le périmètre d'un sapin peut servir de lieu de repos.



« **J'**ai besoin de six boys pour former un band », lance avec un fort accent québécois le lieutenant Gabriel aux autres hommes du groupe. En ce début mars, au cœur des Alpes du Sud, la neige est tombée abondamment sur la zone de bivouac située à 2000 mètres d'altitude. Une cinquantaine de militaires du 12^e régiment blindé du Canada (RBC) s'exercent à construire différents types d'abris en condition hivernale. Encadrés par des instructeurs du 4^e régiment de chasseurs (4^e RCh) de Gap, ils s'aguerrissent à la montagne dans le cadre de l'exercice Chevalier tricolore. « Cet échange permet aux militaires canadiens d'acquérir des compétences de déplacement et de stationnement en milieu montagneux hivernal », explique le capitaine Guillaume, commandant d'unité au 4^e RCh. Sur une zone relativement plane, six Canadiens écoutent les consignes de l'instructeur français pour la construction d'un abri dit « allemand » : « La technique consiste à former des monticules de sacs à dos puis à les recouvrir d'une épaisse couche de poudreuse, détaille le lieutenant Eloi, du 4^e RCh. Ensuite vous allez tasser la neige, percer un tunnel et extraire les sacs un à un. »

Murs de neige et toit de skis

En montagne, durant l'hiver, les militaires français peuvent être amenés à construire différents types d'abris. Quand les bivouacs sont prévus, ils réalisent principalement l'abri allemand et l'abri tranchée, qui demandent entre deux et quatre heures de construction. « Le premier, qui peut accueillir quatre à cinq personnes, ne nécessite pas une importante couche de neige, 60 centimètres suffisent », précise le lieutenant Éloi. Quant au second, constitué d'un couloir de deux mètres avec des alvéoles creusées sur les côtés, il peut protéger jusqu'à une trentaine d'hommes. Parfois, lorsque les militaires sont pris dans le mauvais temps, ils peuvent être contraints à construire des abris d'urgence : l'abri jurassien (trois murs de neige avec un toit recouvert de skis et d'une couverture de survie), l'abri d'urgence sous un sapin (la neige est ramenée autour des branches) et l'abri d'urgence individuel (creusé à même le manteau neigeux), tous faisables en moins de vingt minutes.

Munis de leurs pelles, les militaires canadiens façonnent le dôme de leur igloo allemand. Au sommet, un soldat tasse la neige avec ses skis. À l'entrée, un autre creuse pour extraire les sacs qui forment la cavité. « Au Canada, nous sommes habitués à vivre dans le grand froid, mais le relief du Québec est très plat, contrai-

rement aux Alpes du Sud. Nous découvrons ici les techniques de stationnement et de déplacement en montagne, explique le capitaine Sébastien, officier adjoint au 12^e RBC. Nous connaissons la majorité des abris présentés et nous possédons aussi nos propres techniques de construction. Par exemple, nous utilisons beaucoup les conifères pour renforcer les structures des abris, ce que les Français ne font pas. » L'abri tranchée a particulièrement retenu leur attention. « Nous ne le connaissons pas, mais il est facilement reproductible chez nous, car nous bénéficions de grosses quantités de neige », poursuit Sébastien. Ces abris de fortune sont généralement une alternative pour les forces armées canadiennes. Quand ils se déplacent dans des conditions hivernales, ils emportent toujours, sur leurs traîneaux, leurs tentes et de petits poêles pour le chauffage.

L'igloo allemand terminé, les militaires canadiens s'y glissent successivement. « Tabernacle! On est prêt pour se coucher! » plaisante l'un d'eux en y prenant place. Au cœur de la construction, aucun son ne provient de l'extérieur. « La neige possède d'étonnantes propriétés isolantes, à la fois phoniques et thermiques, souligne le lieutenant Eloi. À l'intérieur, la température oscille entre 0 et 2 °C. » Pour conserver la chaleur, une fosse à froid doit être creusée à l'entrée. L'air glacé descend dans cet espace plus bas que le sol, permettant de conserver l'air chaud dans l'igloo.

La nuit, des tours de garde sont organisés. « Ils sont vitaux car si l'abri est hermétiquement fermé, il peut devenir un véritable tombeau pour ses occupants », prévient le lieutenant Éloi. Pour favoriser l'échange d'air, des trous de ventilation ont été percés dans la structure. Une bougie est en permanence allumée la nuit pour contrôler la présence d'oxygène.

Les chutes de neige s'intensifient sur la zone de bivouac. Les soldats canadiens ne passeront pas la nuit dans leurs igloos. Les conditions climatiques devenant difficiles, ils reprennent le chemin de la vallée pour dormir au sec. Cet exercice aura donné l'occasion aux Canadiens et aux Français d'échanger leurs savoir-faire et d'accroître leurs connaissances mutuelles. Les officiers des deux régiments ont pu longuement s'entretenir et réfléchir déjà à des projets à long terme leur permettant de partager d'autres compétences individuelles. ■

Reportage sur l'exercice
Chevalier tricolore





O
P
E
R
A
T
I
O
N
S





3



4

**1 – Sergent-chef
Loïc Marzin**
Catégorie
« Photographe du
ministère de la
Défense » – Thème
« Action sur le sol
national ». 2^e prix.
Centre de tirs et
polygone d'essais
de Captieux, Landes.

**2 – Adjudant-chef
Arnaud Karaghezian**
Catégorie
« Photographe du
ministère de la
Défense » – Thème
« Opérations
extérieures ». 2^e prix.
Bambari, République
centrafricaine.

3 – Thomas Goisque
Catégorie
« Photographe
hors ministère
de la Défense » –
Thème « Opérations
extérieures ». 2^e prix.
Adrar des Ifoghas,
Mali.

4 – Alain Ernoult
Catégorie
« Photographe hors
ministère de la
Défense » – Thème
« Action sur le sol
national ». 2^e prix.
BA 709 de Cognac,
France.

Les 1^{ers} prix ont été annoncés dans le précédent numéro.

17/03 FRANCE DÉCÈS D'UN CHASSEUR ALPIN AU COURS D'UN STAGE



Le caporal Benjamin Philippe est décédé au centre hospitalier universitaire de Grenoble où il venait d'être transporté par hélicoptère pour hypothermie sévère. La veille, en début d'après-midi, son détachement, qui appartient au 7^e bataillon de chasseurs alpins, avait été bloqué à 2980 mètres d'altitude

dans le massif de la Vanoise, en Savoie. Ces militaires expérimentés participaient à un stage de chef d'équipe de haute montagne durant lequel ils ont été freinés dans leur progression par une dégradation brutale des conditions météorologiques. Les cinq camarades du caporal Philippe avaient alerté les secours dès le milieu de l'après-midi mais le détachement avait été contraint de stationner sur place en s'enterrant pour se protéger des intempéries, les conditions ne permettant pas d'évacuation. Ce n'est que le lendemain que le transport a pu être effectué.

8-10/03 ÉGYPTE LA MARINE FRANÇAISE ET L'ARMÉE ÉGYPTIENNE EN EXERCICE



Le groupe aéronaval français a participé avec les forces armées égyptiennes à Ramsès 2016. Cet exercice s'inscrit dans le cadre de la coopération militaire avec l'Égypte, qui compte parmi les principaux partenaires de la France au Proche-Orient. Des manœuvres conjointes ont été menées dans les zones d'exercices égyptiennes, au-dessus des terres et en mer. Elles visent

à renforcer l'interopérabilité aérienne et navale, domaines dans lesquels la coopération entre les deux pays est déjà très développée. En témoignent les interactions bilatérales régulières, notamment lors des escales de bâtiments déployés dans le cadre de la présence permanente de la France en Méditerranée orientale ou à l'occasion d'exercices réguliers comme Cleopatra.

8-9/03 DJIBOUTI LE CEMA RENCONTRE LES FORCES FRANÇAISES



Le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées (Cema), s'est rendu auprès des Forces françaises à Djibouti (FFDj), dans lesquelles servent actuellement près de 1 700 militaires et civils. Lors de cette visite, il a souligné la qualité de la coopération interarmées

et de l'intégration des directions et des services qui constituent l'un des atouts de cette base opérationnelle avancée. « *Votre présence et vos actions sont indispensables à nos opérations en cours, au Levant comme au Sahel* », a-t-il déclaré. Possédant une façade maritime qui donne sur

la mer Rouge et l'océan Indien, marqué par un climat désertique, Djibouti offre un point d'appui logistique remarquable et des conditions d'entraînement exceptionnelles. Cette situation confère aux FFDj une capacité de s'engager sur court préavis dans les différentes opérations extérieures. Les FFDj jouent également un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la coopération militaire régionale. À cet égard, le général de Villiers a pu mesurer la qualité des liens entretenus avec les forces armées djiboutiennes, en particulier dans la formation et l'entraînement.

07-18/03 FRANCE ENTRAÎNEMENT DE SIMULATION DE CRUE DE LA SEINE

Sequana 2016, premier exercice européen de simulation de crue de la Seine, a vu la participation de 87 opérateurs publics et privés et différents ministères dont celui de la Défense. Des exercices ont été joués en centre de crise et sur plusieurs sites en Île-de-France. Les 12 et 13 mars, la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris a coordonné des exercices en coopération avec, entre autres, les services de sécurité civile belge, espagnol, italien et tchèque.

03/03 CENTRAFRIQUE
ENTRAÎNEMENT
MÉDICAL GRANDEUR
NATURE

Dans le cadre de l'entraînement aux procédures opérationnelles de la force Sangaris, un exercice de mise en œuvre du plan Mascal (*Mass Casualties*) a été réalisé au camp de M'Poko. L'objectif : faire face à un afflux important de blessés. Il a permis de mettre les différents acteurs en situation d'urgence afin que chacun s'approprie et applique les mesures adéquates, depuis le compte-rendu d'événements jusqu'au terme de la crise sur le plan opérationnel et médical.

29/02-09/03 MER
DU NORD EXERCICE
INTERALLIÉ
COLD RESPONSE

La frégate anti-sous-marine *Primauguet* et le patrouilleur de haute mer *Lieutenant de vaisseau Lavallée* ont participé à l'exercice otanien Cold Response en mer du Nord. Organisée par la Norvège, cette 7^e édition a rassemblé 15 000 soldats de 14 nations différentes. Lors du volet maritime de l'exercice, attaques navales, ripostes aériennes et protections anti-sous-marines se sont combinées à un débarquement amphibie, mettant l'endurance des équipages à l'épreuve. Les postes de combat se sont succédé à toute heure du jour et de la nuit.

7-25/03 FRANCE 1 200 MILITAIRES DE DOUZE PAYS
PARTICIPENT À L'EXERCICE D'APPUI AÉRIEN SERPENTEX

Pendant trois semaines, l'un des plus importants exercices d'appui aérien européen, Serpentex, s'est déroulé depuis la base aérienne 126 de Ventiseri-Solenzara, en Corse. Il a rassemblé des équipages et des contrôleurs aériens avancés de douze nations – soit 1 200 militaires, parmi lesquels 500 de l'armée de l'Air et 400 de l'armée de Terre – pour une dernière répétition générale avant leur déploiement en opérations. Sur la plateforme aéronautique, les mécaniciens ont été à pied d'œuvre pour mettre en service les avions français, britanniques et allemands participant à cet exercice tactique. Chaque



jour, plusieurs rotations d'aéronefs ont effectué des missions d'appui aérien au-dessus de l'île de Beauté. Plus d'une cinquantaine de sorties ont été réalisées dès le premier jour du *Livex*. Les avions de chasse ont même été jusqu'à délivrer leur armement sur le champ de tir de Diane, alternant largages de bombes et passes canon sous le guidage de contrôleurs

aériens avancés. Comme chaque année depuis 2007, Serpentex permet de maintenir l'efficacité opérationnelle tout en prenant en compte les enseignements des opérations récentes effectuées au Mali, en République centrafricaine, dans la bande sahélo-saharienne ou au Levant. Il aide à entretenir la bonne coordination air/sol.

11/03 LEVANT LES MARINS DE LA FRÉGATE ALLEMANDE *AUGSBURG*
RÉCOMPENSÉS POUR LEUR INTÉGRATION AU GROUPE AÉRONAVAL

Le contre-amiral René-Jean Crignola, commandant le groupe aéronaval (GAN), s'est rendu à bord de la frégate anti-sous-marine allemande *Augsburg* pour une remise de décorations à l'équipage. Cette cérémonie mettait en valeur la parfaite intégration de l'*Augsburg* au GAN, constitué autour du porte-avions *Charles-de-Gaulle*. La frégate allemande avait en effet rallié le groupe aéronaval français en mer Rouge avec un très court préavis en décembre et participait depuis à son escorte. Faisant suite à la décision allemande



d'engager la Bundeswehr dans les opérations de la coalition au Levant, le déploiement de l'*Augsburg* a contribué à renforcer les capacités militaires du groupe aéronaval. Il a également constitué

l'une des manifestations concrètes de la solidarité allemande dans le cadre de l'article 42.7 du traité européen invoqué par le président de la République après les attentats de novembre 2015 à Paris.

Un Rafale toujours au top

La Direction générale de l'armement, qui œuvre à l'amélioration du Rafale, travaille actuellement, avec les industriels et les forces, sur le standard F3R. Le caractère omnirôle de l'avion sera renforcé par l'évolution de son système de guerre électronique ainsi que par l'utilisation du missile Meteor et de la nacelle Talios.



Essai en vol d'un Rafale équipé de missiles air-air longue portée Meteor.

©DGA ESSAIS ENVOL

« **T**oujours plus fort » pourrait être le slogan du programme Rafale. En effet, dès son origine, cet aéronef a été conçu comme un avion polyvalent, performant et évolutif. Capable de remplacer sept types d'appareils spécialisés, aussi bien utilisés par l'aéronautique navale que l'armée de l'Air, l'avion de combat peut aujourd'hui remplir l'ensemble des missions de la guerre aérienne moderne : supériorité et défense aérienne, attaque d'objectifs terrestres ou maritimes, appui feu rapproché de troupes au sol, reconnaissance et même frappe nucléaire. « *Le standard F1, très orienté air-air, était destiné à faire du combat aérien ; le standard F2 qui lui a succédé était plus centré sur l'air-sol ; enfin, à la fin des années 2000, le standard F3 a donné au Rafale l'intégralité de ses capacités* », rappelle l'ingénieur en chef de

l'armement Guilhem, directeur adjoint du programme Rafale, en charge du développement à la direction générale de l'armement (DGA). C'est d'ailleurs à partir de ce dernier standard que les équipes de la DGA travaillent actuellement avec les forces et les industriels pour aboutir à la version F3R. Elle a vocation à rentrer en service à l'horizon 2019. « *Elle reposera sur trois innovations majeures : le missile air-air Meteor à longue portée, la nacelle de désignation laser nouvelle génération Talios, principalement utilisée pour la mise en œuvre des frappes air-surface, de nuit comme de jour, et enfin toute une série d'évolutions destinées à mettre à niveau le système de guerre électronique et les capteurs du Rafale* », précise l'ingénieur militaire. Ces évolutions fonctionnelles et matérielles sont très attendues par les opé-

rationnels, car, non seulement elles renforceront le caractère omnirôle du Rafale (capable de réaliser plusieurs missions en même temps), mais elles vont également constituer un réel bond capacitaire. Le missile Meteor, par exemple, combiné aux performances du radar Aesa, radar à antenne active en service opérationnel depuis 2012, permettra de traiter des cibles aériennes à des distances totalement inédites jusqu'à présent, de l'ordre de 100 kilomètres.

Préparer l'avenir

En parallèle, ces mêmes équipes réfléchissent d'ores et déjà au standard suivant qui permettra au Rafale de se maintenir à son meilleur niveau pour faire face aux menaces émergentes et à différents environnements. « *Il est évidemment un peu trop tôt pour définir son périmètre technique avec précision, car nous nous projetons bien au-delà de 2030. Toutefois, on peut quand même retenir que ce standard-là sera équipé d'une panoplie d'armements conséquente et que ses capacités à intervenir en réseau ou en coalition seront accentuées* », confie le directeur adjoint du programme. De solides pistes de recherche qui feront de cet avion la colonne vertébrale des forces aériennes pour encore plusieurs décennies.

Samantha Lille

Jdef « **Le Rafale au combat** »



UNE TROISIÈME FRÉGATE MULTIMISSIIONS LIVRÉE À LA MARINE NATIONALE



A. MANZANO/MARINE NATIONALE

La Direction générale de l'armement a autorisé la réception de la frégate multimiissions (Fremm) *Languedoc*, livrée à la Marine nationale le 16 mars. Troisième bâtiment de ce type livré à la France, cette Fremm est la première affectée à la base navale

de Toulon. Avant son admission au service actif, elle poursuivra ses essais et ses qualifications afin de valider l'ensemble de ses capacités. Ce programme – conduit en coopération avec l'Italie et qui comprendra, à terme, huit bâtiments pour la France – participe

au renouvellement de la composante frégate de la Marine. Les Fremm seront les premières frégates européennes à mettre en œuvre des missiles de croisière navals. Navire furtif de nouvelle génération, polyvalent, endurant, souple d'emploi, et doté d'automatismes poussés et d'un équipage à effectif optimisé, la Fremm a pour missions principales la maîtrise d'une zone d'opération maritime, la frappe de précision dans la profondeur avec le missile de croisière naval, la lutte antinavire et anti-sous-marine, la prévention des crises, le soutien et l'appui

des opérations de projection. Les deux premières frégates livrées, l'*Aquitaine* et la *Provence*, ont participé à l'escorte du porte-avions *Charles-de-Gaulle* dans le cadre de Chammal. Les six premières frégates, dont trois doivent être livrées à la Marine nationale avant mi-2019, réaliseront des missions à dominante lutte anti-sous-marine, alors que les deux dernières, livrées en 2021 et 2022, auront pour vocation première la défense antiaérienne. Plusieurs États ont marqué leur intérêt pour ce concept innovant et deux frégates ont déjà été vendues et livrées : l'une au Maroc, l'autre à l'Égypte.

PARACHUTAGE RÉUSSI POUR LE TRACTO-NIVELEUR AÉROLARGABLE



©DGA

Engin unique en Europe, le tracto-niveleur aérolargable (TNA) a réalisé son deuxième et dernier essai d'aérolargage le 4 février. Conçu pour rétablir en 48 heures des pistes d'atterrissage sommaires pour les avions tactiques de l'armée de l'Air, il est le résultat d'un dialogue entre la Direction générale de l'armement, la Section technique de l'armée de Terre, la société UNAC et le 17^e régiment du génie parachutiste de Montauban. Quatre des six exemplaires du TNA ont été livrés à l'armée de Terre. Les deux derniers seront courant 2016. La validation de l'aérolargabilité et de l'aérotransport du TNA est en cours. Il remplacera le tracto-niveleur D3.

BAPTÊME DU FEU POUR LE LANCE-ROQUETTES UNITAIRE

Le 4 mars, le système de lance-roquettes unitaire (LRU) a effectué son premier tir opérationnel sur des positions terroristes repérées au nord du Mali. Le commandement de tir a été donné depuis N'Djamena (Tchad), à 2 000 kilomètres du lieu de déploiement des LRU. La cible a été touchée en moins de deux minutes. Un Reaper du détachement de drones de Niamey (Niger) a permis de suivre la situation en temps réel et de s'assurer du bilan. Déployé

actuellement à Tessalit (Mali) aux côtés des LRU, le radar du centre de détection et de contrôle mobile établissait de son côté la situation aérienne en temps réel pour éviter la présence d'un aéronef dans la zone. Fruit d'une coopération entre la France, l'Allemagne et l'Italie lancée en 2011, le LRU est une évolution du MLRS (*Multiple Launch Rocket System*), développé dans les années 1980 avec les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie.



©EMA



Entretien avec le contre-amiral Laurent Isnard, commandant le Commandement pour les opérations interarmées

« Les missions du CPOIA évoluent et s'élargissent par rapport à celles de l'EMIA-FE »

Fin mars, dans le cadre de la transformation des armées, l'État-Major interarmées de force et d'entraînement (EMIA-FE) a laissé place au Commandement pour les opérations interarmées (CPOIA). Le contre-amiral Laurent Isnard, son commandant, revient sur ce changement et expose les missions de la nouvelle entité.

Quelles étaient les missions de l'État-Major interarmées de force et d'entraînement (EMIA-FE) ?

L'EMIA-FE est né d'une dynamique d'interarmisation initiée il y a plus de vingt ans à l'issue de l'engagement de la France dans la guerre du Golfe (1990-1991). Cet état-major interarmées s'est imposé comme l'expert et le référent national du commandement de niveau opératif, chargé de traduire les orientations du niveau stratégique en actions réalisables sur le terrain. Ses missions étaient principalement de deux ordres : entraîner et qualifier les armées françaises à l'exercice des fonctions d'un poste de commandement de force d'une part ; concevoir et conduire les opérations au niveau opératif d'autre part. Déployé en République démocratique du Congo en 2006, puis au Tchad en 2008 dans le cadre des opérations de l'Union européenne, l'EMIA-FE a également été engagé en Haïti en 2010, puis lors des opérations Harmattan (Libye) en 2011 et Tamour (Jordanie) en 2012. Son dernier engagement a eu lieu sur l'opération Serval, au Mali, en 2013.

L'EMIA-FE disparaît au profit du CPOIA. Pourquoi ce changement ?

Depuis le début des années 2000, l'environnement opérationnel se caractérise par une évolution permanente de la menace et par une multiplication des acteurs : organismes internationaux, organisations non gouvernementales, forces de sécurité, forces armées, milices... Sur les théâtres d'opérations, l'efficacité de l'action de la force repose aujourd'hui sur son aptitude à pouvoir prendre en

compte ce nouvel environnement et à intégrer de nouvelles fonctions telles que le ciblage, l'influence, le cyber... Elle doit également coordonner les actions intercomposantes, c'est-à-dire la défense surface-air, les opérations amphibies, l'appui feu, les opérations aéroportées, la recherche et le sauvetage au combat... Les armées devaient se doter d'un commandement en charge de développer les aptitudes interarmées nécessaires à la conduite des opérations, mais également avec une capacité propre à concevoir et à conduire des opérations nationales comme au sein d'une coalition.

Quelles seront les missions du CPOIA et comment fonctionnera-t-il ?

Les missions ne changent pas fondamentalement, mais elles évoluent et s'élargissent. Dans le cadre de ses directives, sous l'autorité du sous-chef d'état-major « opérations », le CPOIA est chargé de permettre, au niveau stratégique, de se concentrer sur l'anticipation et le dialogue politico-militaire, en participant aux travaux de planification et de suivi des opérations ordonnés par le Centre de planification et de conduite des opérations ; de proposer et de conduire une préparation opérationnelle interarmées adaptée, doublée d'une formation individuelle et collective de niveau opératif de qualité ; de piloter, de maintenir et de développer les aptitudes interarmées en coordination avec les armées, les directions et les services, mais également en lien étroit avec les organismes interarmées. Pour ce faire, le CPOIA est organisé autour d'un commandement et de



PHOTOS : O. LE COMTE@ECPAD

Stage de préparation aux responsabilités opérationnelles de haut niveau conduit par l'EMIA-FE en Île-de-France à l'automne 2015.

trois divisions : la division « opérations », le cœur opérationnel du CPOIA ; la division « préparation à l'engagement », intégrateur et développeur des aptitudes interarmées et enfin la division « appui au commandement », outil de pilotage et de soutien.

Quels avantages présente cette réorganisation ?

Elle renforce le triptyque suivant : le développement de savoir-faire issu du retour d'expérience des engagements en opération et du développement capacitaire propre à chaque armée, la planification et enfin la conduite des opérations.

Le CPOIA est bien un « intégrateur » intercomposantes de directions et de services pour préparer et mettre en œuvre les décisions opérationnelles de l'échelon stratégique. Le nouveau nom de cet état-major, Commandement pour les opérations interarmées, illustre parfaitement le sens et l'esprit de notre action collective et pragmatique, au quotidien. ■

Propos recueillis par Flora Cantin

Un CPOIA tourné vers le multinational

Le Commandement pour les opérations interarmées (CPOIA), à l'instar de l'État-Major interarmées de force et d'entraînement (EMIA-FE) qu'il remplace, compte dans ses rangs des officiers britanniques, en vertu du traité de Lancaster House. Dans le cadre de la préparation opérationnelle interarmées, il conserve les mêmes objectifs parmi lesquels celui de développer les capacités opératives binationales entre la Grande-Bretagne et la France. Il poursuit également l'élaboration et la conduite d'exercices multinationaux avec d'autres pays partenaires, particulièrement avec ceux du golfe Arabo-Persique. Le CPOIA, tout comme l'EMIA-FE, est interopérable dans tous les états-majors des pays alliés.

À l'école de la paix

L'École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger a accueilli, début mars, une formation aux opérations de maintien de la paix dirigée par l'Organisation des Nations unies. Les stagiaires officiers de quatorze pays se sont entraînés à la gestion de crise en état-major. Une première en France.

Pour la première fois, les drapeaux de l'Organisation des Nations unies (ONU) flottaient au-dessus de la caserne Guynemer de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) à l'occasion de la formation qui a réuni 27 stagiaires issus de 14 pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). « *Beaucoup de participants sont issus de pays avec lesquels la France a contracté des accords de coopération*, précise le général de Kersabiec, commandant de l'École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger (Emsome) et père de l'arme des troupes de marine. *Il était donc tout naturel que notre école accueille cette formation.* » D'autant que l'essence de cette école est de former les militaires en instance de départ en outre-mer ou à l'étranger et de les éclairer sur les us et coutumes des populations avec lesquelles ils seront en contact. Cette formation, qui s'est tenue du 29 février au 11 mars, fait suite à la déclaration prononcée par le président de la République à l'occasion du Sommet de l'Élysée pour la paix et la sécurité en Afrique, en décembre 2013. François Hollande s'était alors engagé au nom de la France à entraîner 20 000 soldats africains chaque année, engagement réitéré en septembre 2015 devant l'assemblée générale des Nations unies, à New York, lors du Sommet pour le maintien de la paix. Durant ce stage, les officiers se sont préparés à la gestion d'une situation de crise en état-major

par le biais d'un exercice de simulation sur ordinateur. Selon le lieutenant-colonel marocain Fichtali, directeur de la formation, « *ce stage est une réponse à des besoins de terrain. L'objectif est de former aux standards des opérations de maintien de la paix de l'ONU des officiers d'état-major qui pourront être déployés dans des*

pays francophones ». Et le chargé de cours de ce stage, le colonel ghanéen Arko-Dadzie, d'ajouter : « *De retour dans leurs pays respectifs, les stagiaires devront transmettre aux unités militaires et de police les méthodes onusiennes qu'ils ont apprises avec nous.* »

Nombreux sont les acteurs à s'être impliqués dans l'organisation de ce stage : les Nations unies bien sûr, le ministère de la Défense, avec la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ainsi que l'état-major de l'armée de Terre, le ministère des Affaires étrangères, mais aussi l'Organisation internationale de la francophonie. Car, explique le général de Kersabiec : « *L'OIF cherche à dépasser son action uniquement culturelle pour soutenir elle aussi le processus de paix dans les pays membres de l'organisation, ou plus largement francophones. En finançant une bonne partie, l'OIF a été l'un des contributeurs les plus importants de ce projet.* »

Promouvoir un comportement éthique

Au-delà de cette formation aux techniques de maintien de la paix, les stagiaires ont bénéficié d'un enseignement à l'adéquation comportementale des troupes. A notamment été affirmée la volonté de ne tolérer aucune violence sexuelle. « *Le cœur d'une opération de maintien de la paix est la protection des populations civiles*, rappelle Aïchatou Mindaoudou, représentante spéciale du secrétaire général



R. SENOUSSE@DICO

Les 27 stagiaires ont travaillé avec des logiciels de simulation de crise.

des Nations unies et chef de la mission onusienne en Côte d'Ivoire. *La qualité essentielle d'un officier servant au sein d'une opération de ce type, en plus du professionnalisme et de la compétence militaire, est de promouvoir le code de valeurs morales que ce stage inculque à ses participants.* » Lors de l'exercice final, les stagiaires ont été séparés en deux équipes complémentaires pour mener un exercice conjoint de gestion de crise. Le général de Kersabiec a alors déclaré aux officiers stagiaires : *« Vos chefs attendent de vous une réelle expertise. Et nous sommes là pour vous l'apprendre. »* Il s'agit donc d'un pari sur l'avenir, car, en accueillant ce stage, la France rejoint les nombreux pays membres de l'ONU qui participent déjà à l'organisation de ce type de formations. S'il s'agit d'une première pour l'Hexagone, d'autres initiatives similaires ne sauraient manquer de prendre forme dans les années à venir. ■

Domenico Morano

**Témoignages
de stagiaires**



L'Emsome

Créée en 2003, l'École militaire de spécialisation de l'outre-mer et de l'étranger (Emsome) sera transformée à l'été 2016 en État-Major spécialisé pour l'outre-mer et l'étranger, dans le cadre du modèle de l'armée de Terre « Au Contact ». Le général commandant cette nouvelle entité, au sein du commandement des forces terrestres, exercera la fonction de tête de chaîne, autorité organique des onze régiments des forces stationnées en outre-mer. Maison mère des troupes de marine, chargée de veiller à la préservation de la cohésion et de l'identité de cette arme au sein de l'armée de Terre, l'Emsome conservera sa mission d'accueillir le personnel militaire désigné pour servir hors de la métropole.



©IGAT

Entretien avec le général Frédéric Beth, inspecteur général des armées, président du groupe de travail sur le harcèlement moral au travail

« *Le ministre a souhaité apporter à la souffrance au travail une réponse globale* »

Afin de lutter contre les risques psychosociaux au travail, notamment le harcèlement moral, la Défense a mis en place des outils et sensibilise le personnel à tous les échelons. Le général d'armée Frédéric Beth détaille les solutions déployées pour soutenir les victimes mais aussi prévenir et combattre ce phénomène.

Comment définir les risques psychosociaux (RPS) et plus particulièrement le harcèlement moral au travail ?

Les risques psychosociaux sont le produit de conditions de travail complexes et parfois dégradées qui atteignent l'équilibre psychique des personnes. On peut citer par exemple le stress au travail, qui peut être un moteur de performance et de motivation, mais qui peut aussi devenir une auto-agression susceptible de mettre en danger la santé et l'équilibre de la personne. Le harcèlement moral au travail (HMT) appartient également à la catégorie des RPS. Il se caractérise par des actes répétés, des paroles ou des comportements qui atteignent la dignité ou les droits de la personne. Ces actes peuvent être des remarques humiliantes, des insultes, une marginalisation... Ces agissements entraînent une dégradation des conditions de travail et peuvent compromettre l'avenir professionnel de la victime. La constatation d'un harcèlement moral au travail et l'établissement des preuves sont particulièrement délicats à établir. Nous devons alors entrer dans le domaine du ressenti, dans toute la complexité des rapports humains, voire dans les psychologies individuelles.

Quelle est la position du ministère face à ce problème de souffrance au travail ?

Le ministre a souhaité apporter à la souffrance au travail une réponse globale. Celle-ci est d'abord d'ordre médical. C'est pourquoi la cellule Écoute Défense, créée à l'origine

pour prendre en charge les blessures psychiques des combattants revenant d'opérations, a vu son périmètre étendu par Jean-Yves Le Drian pour traiter la souffrance au travail. Néanmoins, la réponse médicale ne peut être décorrélée du traitement des causes. La solution doit être aussi d'ordre institutionnel pour mettre fin à des comportements déplacés, si les investigations internes en établissent la réalité. Il faut ici rappeler le rôle primordial du commandement et de l'autorité d'emploi pour traiter les cas. ■■■

Écoute Défense

Le numéro d'appel unique Écoute Défense est accessible à tous ceux qui sont confrontés à la difficulté d'exprimer leur souffrance ou sont témoins de la souffrance d'une personne de leur entourage. Les militaires, anciens militaires et civils de la Défense touchés par le stress post-traumatique ainsi que leur famille peuvent bénéficier de ce service d'écoute gratuit et anonyme. L'accueil téléphonique est assuré à tour de rôle par l'ensemble des psychologues du Service de santé des armées. Ceux-ci s'engagent à donner une réponse dans les 24 heures et à proposer une consultation dans un délai d'une semaine maximum.

NUMÉRO D'APPEL NATIONAL GRATUIT 08 08 800 321.





R. SENOUSSE/DICOD

Une victime de HMT peut alerter de très nombreux intervenants.

■ ■ ■ Il s'agit avant tout de prévention et de formation. La hiérarchie doit être attentive au bon fonctionnement de ses équipes pour identifier des comportements déviants et les corriger au plus tôt. Connaître ses subordonnés, les écouter, les comprendre, les accompagner et les respecter sont les meilleurs remèdes à ces maux actuels.

Vers qui doit se tourner une victime de harcèlement moral au travail? Comment doit-elle signaler son cas?

Il existe tout un réseau de correspondants capables de déclencher le traitement d'un cas de HMT présumé. Au plus près de la victime, il y a son supérieur direct, ou celui qui lui est supérieur si le chef immédiat est compromis. On trouve aussi les présidents de catégories, les représentants du personnel, le correspondant mixité, qui pourront alerter l'autorité d'emploi du bon niveau. Il existe également ce que nous pouvons appeler les lanceurs d'alerte, médecins et psychologues, assistants de service social, aumôniers, et même camarades ou collègues qui sont témoins de la souffrance et peuvent prendre le relais pour alerter les autorités. Les inspections peuvent aussi être saisies: inspecteurs d'armées, inspecteurs généraux des armées, inspecteurs du personnel civil, inspecteurs du travail dans les armées, médiateurs. Associations et syndicats complètent ce dispositif. Nous avons aussi créé une voie d'accès complémentaire si la personne qui invoque un HMT ne veut pas utiliser ces voies de signalement déjà présentées. Écoute Défense pourra en effet lui proposer de joindre un point de contact placé auprès de son gestionnaire. Ce point de contact identifiera alors, dans les différents niveaux de l'autorité d'emploi de la victime présumée, le point d'accès le plus adéquat pour mener les investigations et traiter le HMT, s'il est avéré. On revient alors dans l'épure du fonctionnement normal de nos organisations et de l'exercice du pouvoir hiérarchique.

Quel est le rôle du commandement de proximité dans la prévention et la résolution des cas de harcèlement moral au travail?

Il tient un rôle majeur. Un vaste plan de formation à la prévention des risques psychosociaux a été lancé depuis plus d'un an par la Direction des ressources humaines du ministère de la Défense et se poursuit encore cette année. À terme, toutes les personnes en situation d'autorité, jusqu'à l'ensemble des militaires et agents, seront sensibilisés à la problématique du HMT. Au-delà de la prévention, le commandement de proximité est attentif à ses subordonnés et défend ses droits. Cette attention n'est pas un vain mot dans notre institution. Elle permet l'efficacité du groupe et donc la réussite de la mission. Parlons de valeurs également. Le respect et l'entraide sont au cœur de nos valeurs, et ce sont elles qui permettent d'exiger beaucoup en retour; je parle ici de l'engagement au combat, mais aussi de la mise à disposition d'un soutien performant, jusqu'à l'accompagnement administratif de nos forces qui contribue à leurs succès. Un HMT est un déni de ces valeurs. À ce titre, il n'est pas tolérable. Et c'est bien à proximité de la personne en souffrance que se trouvent les solutions! C'est au plus près qu'il faut rappeler les règles, sanctionner si nécessaire dans le respect du principe du contradictoire et de la présomption d'innocence, tout en protégeant la victime présumée. Voilà pourquoi le commandement de proximité et l'encadrement de contact sont au cœur de notre dispositif. Un des rôles d'Écoute Défense sera de rappeler toutes les façons de les avertir et de les faire agir vite. ■

Propos recueillis par la rédaction

Cellule Thémis

La cellule Thémis permet à chaque personne, civil ou militaire, homme ou femme, du ministère de la Défense, victime ou témoin de harcèlement, de discriminations ou de violences sexuels au sein du ministère, de le signaler. Mise en place en 2014, cette cellule a d'ores et déjà accueilli et pris en charge plusieurs cas. Elle accompagne la victime et veille à la défense de ses droits, participe ou conduit l'enquête nécessaire indépendamment de la hiérarchie, accompagne et conseille le commandement dans les mesures conservatoires et les sanctions à prendre. Elle assure une information de la victime sur les suites de sa démarche.

✉ themis@defense.gouv.fr ou themis@intradef.gouv.fr

☎ 09 88 68 55 55

📍 Contrôle général des armées - cellule Thémis
60, boulevard du général Martial-Valin, 75015 Paris

INVICTUS GAMES

ORLANDO 2016 6-12 MAI

Compétition pour les #blessésdeguerre

15 nations

30 militaires français

Après 20 médailles gagnées en 2014 à Londres, l'équipe française va tout donner dans 8 des 10 disciplines proposées : athlétisme, natation, tir à l'arc, musculation et haltérophilie, cyclisme, aviron en salle, basket fauteuil, volley assis.



SUIVEZ NOUS #BLESSÉSDEGUERRE #INVICTUSGAMES2016 @DEFENSE_GOUV



Action sociale

Les enfants de Balard

Le nouveau site du ministère de la Défense, implanté dans le 15^e arrondissement de Paris, dispose de trois crèches, ouvertes à tout agent de l'institution, qu'il travaille ou non à Balard, avec un objectif affiché de mixité sociale. Une convention d'ouverture à un public extra-ministériel est à l'étude avec la Ville de Paris.



C. DEYRES@DICOD

**Des enfants dans une salle des Z'aviateurs,
l'une des trois crèches implantées sur le site de Balard.**

« **E**n crèche, vous pouvez oublier la routine. » C'est ainsi que Bérengère Paumier, directrice des Z'aviateurs, résume son travail. Située sur le nouveau site du ministère de la Défense, à Balard, cette crèche a ouvert ses portes en mars 2015. Pour le plus grand bonheur du personnel de la Défense. « *Pouvoir déposer mon enfant à dix minutes de mon lieu de travail me facilite grandement la vie*, assure Anne-Gael, conseillère sociale du directeur central du Service du commissariat des armées et mère d'une fillette âgée de 2 ans inscrite aux Z'aviateurs. *Et puis cette crèche, en plus d'être immense, est extrêmement moderne.* » De grands espaces de jeux sont en effet à disposition des tout-petits comme des plus grands. Diverses salles aménagées accueillent les nombreuses activités proposées aux enfants : découpage, collage, peinture, pâtisserie, initiation au langage, etc. La décision d'implanter des établissements d'accueil de jeunes enfants sur le nouveau site du ministère a été prise après une estimation arithmétique basée sur l'âge des 9300 personnes arrivant sur Balard. Trois crèches ont vu le

jour – les Z'aviateurs, les Moussaillons et les Voltigeurs. Les enfants accueillis ont entre 2 mois et demi et 3 ans révolus. À travers cet accompagnement social à la petite enfance, « *le ministère de la Défense affiche sa volonté d'ouverture et de mixité* », précise Marie-Pascale Augier, directrice régionale de l'Institution de gestion sociale des armées en Île-de-France. Une convention d'ouverture au public extra-ministériel est même en cours d'élaboration avec la Ville de Paris. Pour Bérengère Paumier, « *cette volonté de mixité sociale se retrouve aussi bien au sein des équipes encadrantes que parmi les enfants* ». En effet, ces trois établissements accueillent aujourd'hui 57 enfants d'officiers, 40 enfants de sous-officiers et 31 enfants de civils de la Défense. Par ailleurs, ces structures multi-accueil sont ouvertes à l'ensemble du personnel du ministère de la Défense, que celui-ci soit basé ou non sur le site de Balard, et ce selon le principe d'unicité de l'action sociale du ministère de la Défense.

La constitution de ce pôle petite enfance au sein de Balard accompagne le regroupement des états-majors, directions et services centraux du ministère sur ce site. « *La politique menée par le ministère de la Défense en faveur de la petite enfance accompagne la mobilité, aussi bien professionnelle que géographique, des agents dans un contexte où les forces armées de la nation sont particulièrement sollicitées* », rappelle Marie-Pascale Augier. Ces structures multi-accueil donnent ainsi la priorité à la prise en compte des contraintes de la vie militaire et adaptent leurs équipes aux besoins des familles. Ce qui, pour un militaire, est un avantage rare. ■

Domenico Morano

L'Igesa

Créée en 1966, l'Institution de gestion sociale des armées (Igesa) a pour mission de gérer les établissements sociaux et médico-sociaux du ministère de la Défense. Elle exerce également des activités à caractère social et médico-social qui lui sont confiées par le ministère. À ce titre, l'institution est chargée de la gestion des établissements d'accueil de jeunes enfants, et ce depuis sa création.

Des plumes pour la Défense

Fidèle au rendez-vous du Salon du livre, rebaptisé Livre Paris, le ministère avait convié sur son stand des auteurs issus d'horizons divers. Un ancien militaire, une historienne, un skippeur et un dessinateur de BD rencontrés par *Armées d'aujourd'hui* nous présentent leur ouvrage.



C. LEBERTRE©ICOD

Hervé Tillet de Clermont Tonnerre

Ancien militaire, auteur d'*Afghanistan, photographe, un métier risqué*

« J'ai quitté mon uniforme d'officier de l'armée de Terre en 2014 après trente-six ans de carrière. Aujourd'hui, je suis réserviste. Adolescent, je me réfugiais dans l'écriture. Lorsque je suis parti en tant que militaire sur des théâtres d'opérations, j'ai continué à écrire pour raconter ce que vivait un soldat loin de chez lui. En juillet 2011, alors que j'étais adjoint au chargé de production audiovisuelle du Service d'information et de relations publiques de l'armée de Terre, le sergent Vermeille, photographe, a été tué en Afghanistan. Je perdais un homme : ça a été la douche froide. À cette époque, sa femme allait accoucher. Tout naturellement, j'ai souhaité faire partie du plan hommage pour soutenir cette famille. En

novembre de la même année, j'ai été projeté en Afghanistan pour former des équipes « images » au sein de l'armée nationale afghane. Arrivé à Kaboul, je me suis recueilli sur le monument aux morts. Le nom du sergent Vermeille y était inscrit. J'ai alors décidé d'écrire un livre qui raconterait la vie de la famille d'un militaire tué en opération, accompagnée par un officier dans le cadre du plan hommage : annonce du décès, cérémonies, mais aussi tout ce qui se passe après. Avec *Afghanistan, photographe, un métier risqué*, j'ai voulu rendre hommage aux soldats morts pour la France et montrer aux familles de militaires disparus que, dans le deuil, elles ne sont pas seules. Les bénéfices des ventes du livre seront reversés aux deux garçons du sergent Vermeille. »

Fabien Clauw

Skippeur, auteur de *Pour les trois couleurs*

« Dans la vie, je ne suis pas romancier professionnel mais skippeur. J'ai couru trois solitaires du Figaro et skippé de nombreux équipages. Depuis tout petit, je suis attiré par la mer. D'ailleurs, j'ai failli naître sur un bateau ! J'ai effectué mon service militaire dans la Marine nationale, ce qui m'avait beaucoup plu, mais j'ai préféré la voile à une carrière militaire. Écrire est aussi un vieux rêve d'enfant. En 2010, j'ai entrepris un tour de l'Atlantique et j'en ai profité pour passer à l'acte. Fêré de lectures maritimes et historiques, j'ai eu besoin de trois années pour écrire le premier opus de mon roman historique : *Pour les trois couleurs*. L'histoire commence en 1798, alors que la France est en guerre contre la plupart des monarchies d'Europe. L'un de mes personnages principaux est l'enseigne de vaisseau Belmonte, qui va commander une nouvelle frégate dont l'équipage est mis à rude épreuve par les Anglais. Il s'agit d'une épopée maritime à travers laquelle j'ai voulu redonner ses lettres de noblesse à la France. Le tome deux est dans les tuyaux et s'intitulera *Le Trésor des Américains*. »





Marie-Catherine Villatoux

Historienne au Service historique de la Défense,
auteur de *Guerre et action psychologique en Algérie*

« Le livre que je présente, *Guerre et action psychologique en Algérie*, est une vulgarisation de ma thèse et des travaux de mon mari, Paul Villatoux. Avec la guerre d'Indochine, la France a découvert la guerre dite "subversive", et par conséquent le terrorisme armé : deux choses que nous retrouverons pendant la guerre d'Algérie. Dans un cas comme dans l'autre, la France a été confrontée à un ennemi insaisissable parce qu'invisible. Ces problèmes continuent à se poser lorsqu'on est confronté à un adversaire qui se cache parmi la population, avec des combattants irréguliers, qui commettent des attentats, qui font pression sur les populations et qui utilisent les médias comme arme psychologique. Lors de la guerre d'Algérie, des bureaux psychologiques avaient été mis en place avec pour rôle de séparer les populations de ces combattants irréguliers et de les en protéger. Aujourd'hui, leur problématique serait comment faire pour qu'un jeune ne bascule pas dans Daech. »

Matthieu Durand

Dessinateur, coauteur de *Menace sur Mirage F1, une aventure « classic »*
de *Tanguy et Laverdure*

« J'ai toujours aimé l'armée de l'Air, ses aéronaves et ses uniformes. Très certainement parce qu'à l'âge de 8 ans, lorsque j'ai lu ma première BD *Tanguy et Laverdure*, de Jean-Michel Charlier et d'Albert Uderzo, je suis resté scotché. Je me suis tout de suite dit que c'était ça que je voulais faire ! Comme de nombreux enfants, je rêvais d'être pilote de chasse mais ma grande taille – je mesure 1,98 m – m'en a empêché. Alors, faire voler des avions sur papier m'a permis de m'évader et de toucher ce que je voulais faire. *Menace sur Mirage F1, une aventure « classic »* de *Tanguy et Laverdure*, est le premier volume de l'adaptation du roman *L'avion qui tuait ses pilotes* (1971), écrit par le scénariste originel de la série. Cette œuvre narre les aventures de deux pilotes du Centre d'essais en vol. Leur avion, un Mirage F1 de présérie, nous renvoie au début des années 1970. Avec *Tanguy et Laverdure « Classic »*, Patrice Buendia, le scénariste de la BD, et moi-même, avons travaillé pour refaire du vintage, revenir à l'esprit originel de *Tanguy et Laverdure*, ce qui différencie cette collection de la série moderne. C'est une œuvre qui devrait plaire aux nostalgiques. Albert Uderzo s'est montré très enthousiaste lorsque nous lui avons présenté ce premier album. »



15-16/03 PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LES CONDITIONS D'EMPLOI DES ARMÉES SUR LE TERRITOIRE NATIONAL



Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a présenté au Sénat, puis à l'Assemblée nationale, le rapport au Parlement relatif aux conditions d'emploi des forces armées lorsqu'elles interviennent sur le territoire national pour protéger la population. Face au niveau inédit de la menace, à sa militarisation, à sa continuité à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières, le ministre de la Défense a réagi rapidement. Le rapport caractérise la plus-value des forces armées, mais surtout, il valide le maintien du cadre d'intervention pré-

existant, c'est-à-dire l'intervention par réquisition préfectorale et sous l'autorité du ministre de l'Intérieur, en soutien des forces de sécurité intérieures, à l'exclusion du rétablissement de l'ordre (manifestations...) et d'actions de police judiciaire. Le ministre a par ailleurs indiqué la nécessité de rénover la posture des armées. Au-delà des milieux maritime et aérien, dont la surveillance est renforcée, la posture permanente des armées compte désormais, outre la nouvelle posture de protection terrestre, de nouveaux volets concernant la cyberdéfense, la santé et les essences.

19/03 JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ALGÉRIE-MAROC-TUNISIE

Réunis au quai Branly, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, et le secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, ont participé, en présence du pré-

sident de la République, à la cérémonie pour la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



14-18/03 500 PARTICIPANTS AU SIGEM

Le Séminaire interarmées des grandes écoles militaires (Sigem) qui s'est tenu à l'École militaire, à Paris, a été ouvert par le chef d'État-Major des armées, le général Pierre de Villiers. Issus

de dix grandes écoles militaires, 500 élèves officiers ont pu assister à des conférences et des tables rondes autour du thème « L'officier au service de la nation dans le monde du XXI^e siècle ».



AGENDA

11 MARS-4 JUILLET

Exposition « Le patrimoine s'en va-t'en guerre », à la Cité de l'architecture et du patrimoine (Paris).



9-14 AVRIL

La conquête de l'Air, spectacle grand format, au Grand Palais (Paris).

8-12 MAI

2^e édition des Invictus Games, compétition sportive internationale réservée aux blessés militaires, Orlando (États-Unis).

14-18/03 95^E SESSION DU CSFM



C'est aux Invalides que le ministre de la Défense a clôturé la 95^e session du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM). Jean-Yves Le Drian a souligné l'importance de 2016 pour la mise en place de la nouvelle concertation qui doit se professionna-

liser davantage et bénéficier d'un accompagnement et d'une formation. Le ministre a aussi indiqué qu'il importait d'avancer avec pragmatisme sur la coexistence et la complémentarité des associations professionnelles nationales de militaires avec le CSFM.

10/03 UNE NOUVELLE DYNAMIQUE EN FAVEUR DE LA RÉSERVE



À l'honneur à l'École militaire, les Assises de la réserve militaire, qui ont eu lieu en présence de Jean-Yves Le Drian et du général Pierre de Villiers, ont réuni des réservistes opérationnels et citoyens sur le thème : « Une nouvelle réserve pour de nou-

velles menaces ». Des unités de réserve supplémentaires seront créées d'ici fin 2018 au sein des trois armées. Une réserve de la cyberdéfense sera mise en place en avril avec pour objectif, à l'été 2019, 400 réservistes opérationnels et 4000 citoyens.

13 MAI
Séminaire sur le contrôle des exportations d'armement organisé par la DGRIS et la DGA, à l'École militaire (Paris).

JUSQU'AU 31 MAI
Exposition « Honneur aux braves ! La croix de Guerre », au Service historique de la Défense, (Vincennes).

03-13/03 MARTIN FOURCADE, GRAND VAINQUEUR DES MONDIAUX D'OSLO

Héros du championnat mondial de biathlon qui s'est tenu à Oslo, en Norvège, le sergent Martin Fourcade a remporté quatre médailles d'or : sprint, poursuite, individuel 20 km et relais mixte. Il a également

raflé la victoire finale au classement général de la Coupe du monde 2015-2016 de biathlon, lors de ces Mondiaux. Il détient désormais neuf titres mondiaux (dont huit en individuel) : le nouveau record français.



11-14/03 LA DÉFENSE AU SALON EUROPÉEN DE L'ÉDUCATION



Grand rendez-vous annuel, le salon européen de l'éducation s'est tenu à la porte de Versailles, à Paris. Pour la première fois, l'armée de Terre, la Marine nationale, l'armée de l'Air et le Secrétariat général pour

l'administration ont accueilli à leurs côtés la réserve militaire et le service militaire volontaire pour promouvoir l'esprit de défense et informer les jeunes citoyens sur le recrutement, les métiers et les formations proposés.

RENCONTRES 2020
10 mai : 9h-14h, Paris
20 mai : 9h-14h, Brest
24 mai : 9h-14h, Lille
7 juin : 9h-14h, Lyon

30 MAI-25 JUIN
5^e édition des Rencontres militaires blessures et sports, à Aubigny-sur-Nère et à Bourges (Cher).



Combattants d'hier et d'aujourd'hui

© ECPAD - © SHD - © ARMÉE DE TERRE



En 1926, le statut d'ancien combattant et la carte du combattant voient le jour afin d'offrir une reconnaissance et une réparation de la nation à la hauteur de l'engagement de ces femmes et de ces hommes dans la défense de la France. Fin 2015, ils étaient près de 1,1 million à bénéficier de la carte. Aujourd'hui, ces combattants sont notre histoire et à ce titre jouent un rôle primordial dans la transmission de la mémoire.





Entretien avec Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire

« Une nouvelle génération d'anciens combattants est en train d'émerger »

L'adoption en 2015 de nouveaux critères pour l'obtention de la carte du combattant concrétise la reconnaissance de la nation à l'égard des soldats d'aujourd'hui comme d'hier. Le secrétaire d'État souligne également le rôle capital qu'ils jouent dans la transmission de la mémoire.

Qu'est-ce qu'un ancien combattant en 2016 ?

C'est un combattant qui, par son engagement dans la défense de la France, de ses valeurs et sa participation à des conflits, bénéficie d'une place et d'un statut particuliers au sein de la société.

Depuis la Grande Guerre, la nature des combats a évolué. Les guerres entre États ont laissé place à des conflits plus localisés et asymétriques. L'objectif n'est pas tant de combattre un adversaire que de pacifier des territoires et de venir en aide, au nom de la solidarité internationale, à des populations menacées.

Pour autant, les combattants d'aujourd'hui partagent les mêmes valeurs que ceux d'hier : une foi en leur pays, un esprit de sacrifice et une volonté de faire respecter les droits de l'homme. Aussi, les anciens combattants sont les gardiens de la mémoire combattante française qu'ils veillent à transmettre aux jeunes générations.

Avec les nouveaux critères pour l'obtention de la carte du combattant, peut-on parler d'une nouvelle génération du feu ?

Si l'essentiel des anciens combattants d'aujourd'hui sont ceux ayant servi en Algérie, une nouvelle génération est en train d'émerger avec l'engagement de la France dans de récentes opérations extérieures. Au total, ces dernières années, plus de 100 000 soldats sont devenus des

anciens combattants au titre des opérations extérieures. Le 1^{er} octobre 2015, de nouveaux critères sont entrés en vigueur pour l'attribution de la carte du combattant. Désormais, les soldats doivent justifier d'une durée de service d'au moins quatre mois (ou 120 jours) effectuée sur un théâtre extérieur. Cet assouplissement doit permettre l'attribution de 145 000 cartes supplémentaires.

Une telle évolution vise à offrir aux soldats d'aujourd'hui, comme à ceux d'hier, une juste reconnaissance et une réparation à la hauteur de leur engagement, témoignant aussi de la continuité de la défense de la nation depuis cent ans.

Ces jeunes femmes et ces jeunes hommes sont les nouveaux visages d'une mémoire en train de se construire et les passeurs de la mémoire de demain.

C'est pourquoi, comme les monuments aux morts ont permis au lendemain de la Grande Guerre de perpétuer l'hommage aux combattants,

le ministère de la Défense a souhaité édifier un monument dédié aux morts en opérations extérieures. Il sera installé, en accord avec Anne Hidalgo, la maire de Paris, dans le parc André-Citroën, situé dans le 15^e arrondissement, et constituera un point de ralliement de la mémoire de cette nouvelle génération combattante.

Pourquoi l'accompagnement des anciens combattants est-il une priorité du ministère ?

« L'assouplissement des critères doit permettre l'attribution de 145 000 cartes supplémentaires. »

Le ministère de la Défense a la responsabilité et le devoir de témoigner de la reconnaissance de la nation à l'égard de toutes celles et tous ceux qui ont fait le choix de garantir la sécurité de leurs concitoyens et de défendre les valeurs de leur pays. Il s'agit d'abord d'une obligation morale, qui s'accompagne d'une réparation matérielle. Malgré un contexte budgétaire contraint, j'ai souhaité consolider l'ensemble des droits et des dispositifs d'accompagnement du monde combattant, mais aussi proposer des mesures nouvelles, dans un souci d'équité et de justice sociale.

Aussi, le budget pour 2016 prévoit par exemple une augmentation de 2 millions d'euros des moyens alloués à l'action sociale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, dont nous célébrons le centenaire cette année, ou encore l'extension de la campagne double pour les anciens combattants d'Afrique du Nord.

Pourquoi la transmission de la mémoire auprès des jeunes est-elle si importante et comment l'ancien combattant peut-il en être un acteur ?

Dès mon entrée en fonction, conscient que nos enfants sont appelés à dessiner les contours de l'Europe de demain, j'ai placé la jeunesse au cœur de mon action mémorielle. C'est en connaissant l'histoire de la nation à laquelle ils appartiennent que les jeunes sauront avancer vers l'avenir avec confiance. À l'heure où une minorité d'entre eux est tentée par des théories falsificatrices et des replis identitaires ou soumis à certains préjugés, le ministère entend plus que jamais responsabiliser la jeunesse en lui léguant les mes-

sages de leurs aînés. La transmission de la mémoire et l'éveil aux valeurs citoyennes font en réalité partie d'un seul et même ensemble. C'est pourquoi j'ai à cœur de concevoir la mémoire comme un travail pédagogique qui se construit sur le long terme.

Par exemple la mobilisation autour du Concours national de la Résistance et de la Déportation permet à des collégiens et des lycéens d'échanger avec des acteurs, témoins et victimes de la Seconde Guerre mondiale. J'ai mesuré à chacun de mes déplacements l'admiration des jeunes face à l'humilité et au courage de leurs aînés.

Les témoignages des anciens combattants fondent notre mémoire collective. Nous devons veiller à ce qu'ils leur survivent. Leur présence à nos côtés exige de nous que nous substituions au devoir de mémoire un véritable travail de mémoire pour œuvrer à la conservation et à la valorisation de ces témoignages.

Mais la transmission et l'éveil à la citoyenneté passent aussi par la fréquentation des lieux. Le ministère soutient chaque année 300 voyages scolaires sur d'anciens champs de bataille, camps de concentration, maquis, musées des conflits contemporains et autres sites de mémoire qui offrent une approche complémentaire des manuels d'histoire. À titre d'exemple, le 29 mai prochain, 4 000 jeunes français et allemands participeront activement, après un travail d'échanges et de réflexion sur le sens de cette commémoration, à la cérémonie officielle du centenaire de la bataille de Verdun au sein de la nécropole de Douaumont. ■

Propos recueillis par la rédaction



Visite de Jean-Marc Todeschini et de son homologue algérien, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, à la nécropole de Douaumont, le 27 janvier dernier.

Le long chemin vers la reconnaissance

Les vétérans n'ont pas toujours été gratifiés en regard des sacrifices auxquels ils ont consenti. Si la médaille de Sainte-Hélène, créée en 1857, est leur première récompense, ce n'est qu'en 1926 que le statut d'ancien combattant est officialisé.

Capitaine Jean-Pascal Esparceil, Service historique de la Défense

Le vétéran des guerres de la Révolution et de l'Empire (1792-1815): un enjeu politique

L'abdication de Napoléon I^{er}, le 22 juin 1815, met un point final à vingt-trois années de conflit pendant lesquelles près de 3 millions de Français furent mobilisés. Or, l'ancien combattant des guerres de la Révolution et de l'Empire ne reçoit aucune reconnaissance de la société civile. Bien au contraire, il est considéré par le pouvoir royal comme un opposant politique et sera suspecté de comploter contre le régime. Une commission chargée « *d'examiner la conduite des officiers de tout grade ayant servi l'usurpateur* » siège jusqu'en 1817, répartissant les officiers dans quatorze catégories qui détermineront leur sort (solde réduite de moitié d'où son nom de « demi-solde », mise à la retraite, démission plus ou moins spontanée, surveillance à domicile, exil).

Le vétéran des guerres napoléoniennes sera le plus souvent dépeint dans la littérature sous les traits d'un officier vivant difficilement de sa demi-solde, qui se distingue par ses habits, sa moustache, sa Légion d'honneur et la canne dont il se sert à la moindre provocation. Habitué à la violence, il est difficile à réintégrer dans une société en paix.

L'opinion publique évolue et les écrivains romantiques Lamartine et Alfred de Vigny, hostiles à Napoléon, célèbrent pourtant après sa mort les acteurs de son épopée, comme le font aussi Hugo, Stendhal et Balzac.

La Monarchie de juillet (1830-1848) cherche à se concilier anciens partisans de la République et de l'Empire; l'adoption du drapeau tricolore va dans ce sens. Louis-Philippe réintègre dans l'armée nombre de vétérans, comme le maréchal Soult, ministre de la guerre en 1830, ou le colonel Bugeaud, nommé général et envoyé en Algérie en 1836.

Le Second Empire s'appuie évidemment sur les anciens partisans du Premier. Pendant la guerre de Crimée, les médailles commémoratives britanniques pour cette campagne furent attribuées aux militaires français, avec l'autorisation de l'empereur Napoléon III. Celui-ci, en exécution du testament de son oncle rédigé à Sainte-Hélène, crée la première médaille commémorative française : la médaille de Sainte-Hélène est destinée aux 405 000 militaires français et étrangers des armées françaises de terre et de mer, encore vivants en 1857, qui ont combattu de 1792 à 1815.



Le vétéran de 1870: première commémoration

De 1870 à 1871, le conflit franco-prussien marquera la France par le nombre des effectifs concernés, l'ampleur politique de l'enjeu, la mobilisation des forces civiles par le Gouvernement de la Défense nationale (4 septembre 1870 - 9 février 1871). Il lègue à l'après-guerre deux problèmes majeurs : 130 000 morts à honorer ; des vétérans, frappés et unis par une expérience traumatisante, rendus à une société qui ne peut les ignorer malgré la défaite.

Le désir de conserver le souvenir des morts s'exprime officiellement dans les communes : une sur dix dans le Pas-de-Calais, une sur six dans le Nord et une sur trois dans le Loiret possèdent un monument ou une plaque en l'honneur des soldats de 1870-1871.

Pour les survivants, l'insatisfaction demeure : reconnus dans leur village, leurs mérites collectifs n'accèdent cependant pas à l'échelon national. Plus le temps passe, plus le désir



d'obtenir une reconnaissance officielle se fait vif. Il est surtout perceptible à partir des années 1890 et passe par la revendication d'une médaille spécifique. Il faut dire que les acteurs des campagnes coloniales reçoivent une médaille commémorative, en général dans l'année qui suit les événements. Une organisation collective devient nécessaire. Les différentes associations d'anciens combattants de 1870-1871 distribuent à leurs adhérents insignes, médailles et diplômes non officiels. La loi du 9 novembre 1911 crée enfin la Médaille commémorative de la guerre de 1870-1871 qui est remise avec un diplôme nominatif à 150 000 vétérans survivants.

L'ancien combattant de 1914-1918: de la reconnaissance morale au statut

En France, la Grande Guerre mobilisera environ 40,6% de la population masculine (62,7% des travailleurs valides), plus qu'aucune nation ne l'avait fait alors et ne le fera depuis. Environ 1,5 million sont morts. Sept millions d'hommes, dont la moitié de blessés, rentrent dans leurs foyers. Avec les victimes civiles de guerre, les veuves et les orphelins, cela représente un sixième de la population totale. Premier film dont le scénario est écrit avec un combattant, Blaise Cendrars, *J'accuse* d'Abel Gance, en 1919, est également le premier à représenter le traumatisme de la guerre par le biais de son personnage principal, blessé, qui devient fou. Les difficultés du retour à la vie civile poussent les démobilisés à se regrouper pour défendre leur condition. S'ils ont une expérience et des valeurs communes, leurs opinions divergent souvent, ce qui explique la multiplicité de leurs associations. Réunis, ils ont



un poids politique considérable. La loi des pensions d'invalidité du 31 mars 1919, plus connue sous le nom de « Charte du combattant », commence par ces mots : « *La République, reconnaissante envers ceux qui ont assuré le salut de la patrie, proclame et détermine le droit à réparation.* » Ce sont d'abord les victimes de la guerre qui bénéficient de ce droit, puis l'Office national des anciens combattants naît de la fusion de l'Office national des pupilles de la nation et de l'Office national des mutilés. La loi du 19 décembre 1926 officialise le terme « ancien combattant », qui correspond désormais à

un statut légal, matérialisé par l'attribution de la carte et de la croix du Combattant (1930) et donnant droit à divers avantages (gratuité des soins médicaux, retraite du combattant). Son attribution répond à des critères précis (notamment d'avoir appartenu à une unité reconnue combattante pendant au moins 90 jours). ■

Quatre générations du feu et une même carte du combattant

Les éléments pris en compte pour l'attribution de la carte d'ancien combattant ont évolué au fil du temps. Depuis octobre 2015, les conditions d'obtention ont été élargies et clarifiées pour les nombreux militaires déployés ces dernières années en opérations extérieures.

« Il était important que les avantages de la carte du combattant soient ouverts à la quatrième génération du feu dans sa diversité. Car ils sont aussi, au même titre que leurs aînés, des passeurs de mémoire », avait déclaré le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, aux Invalides, lors de son allocution du 1^{er} octobre 2015. Cette date a marqué un tournant symbolique dans le monde des anciens combattants : dorénavant chaque militaire totalisant au moins 120 jours de présence en opérations extérieures peut prétendre à l'obtention de la carte du combattant.

Plus de 9 millions de cartes du combattant délivrées

Créée en 1926 pour témoigner de la reconnaissance de la nation à l'égard des poilus de la Grande Guerre, cette carte a évolué au fil du temps. En 1948, elle est délivrée aux combattants de la Seconde Guerre mondiale puis à ceux des guerres d'Indochine et de Corée, la deuxième génération du feu. Elle reconnaît également la bravoure de la troisième génération du feu, qui regroupe les combattants d'Afrique du Nord, en particulier d'Algérie. Depuis 2004, tous les soldats envoyés en Afrique du Nord pendant au moins quatre mois, entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962, peuvent se voir octroyer la carte du combattant. La quatrième et actuelle génération du feu, celle des opérations extérieures (opex), est reconnue officiellement depuis 1993. À ce jour, au total, ce sont plus de 9 millions de cartes qui ont été délivrées depuis 1926.

Marginal après 1945, le nombre d'opérations progresse considérablement à partir de 1963 : depuis la fin de la guerre d'Algérie, plus de 250 000 militaires français ont servi dans des opérations extérieures. Entre 1990 et 2013, par exemple, la France a été impliquée dans une centaine d'opex. Les zones d'intervention des forces armées et la nature même

des missions ont évolué : opération de maintien de la paix, protection des populations locales, évacuation des ressortissants français et étrangers, destruction d'armes et de munitions, formation de militaires étrangers, assistance médicale... Si l'image du combattant a changé avec la nouvelle génération du feu, la notion d'ancien combattant a, elle aussi, évolué.

Jusqu'en 2015, pour obtenir la carte du combattant, le demandeur devait, selon les différents critères, avoir notamment appartenu pendant au moins 90 jours à une unité reconnue combattante ou avoir appartenu à une unité ayant connu neuf actions de feu ou de combat. Cependant, en l'absence



Conditions d'attribution pour la carte du combattant

- À partir du 1^{er} octobre 2015, justifier d'une durée de service d'au moins quatre mois (ou 120 jours) effectuée en opérations extérieures ;
- Avoir appartenu pendant au moins 90 jours à une unité reconnue combattante ;
- Avoir appartenu à une unité ayant connu neuf actions de feu ou de combat pendant son temps de présence ;
- Avoir totalisé personnellement cinq actions de feu ou de combat ;
- Être titulaire d'une citation avec croix ;
- Avoir reçu une blessure reconnue blessure de guerre par l'autorité militaire ;
- Avoir été évacué pour blessure reçue ou maladie contractée pendant le service dans une unité combattante ;
- Avoir été détenu par l'adversaire et privé de la protection des conventions de Genève.



J. BELINCEPAD

12 février 2013 sur la proposition de loi visant à élargir les conditions d'attribution de la carte du combattant. « Plus spécifiquement depuis l'Afghanistan, les conditions d'engagement des forces armées sont marquées par un contexte d'insécurité permanente du fait de l'emploi des techniques de guérilla par l'ennemi. L'objectif de la simplification d'attribution de la carte du combattant est de mieux prendre en considération les militaires en opérations extérieures et d'instaurer l'égalité entre tous les combattants », soulignait le député.

Afin de réaffirmer l'unité des militaires ayant participé à des opex et d'élargir la reconnaissance de la nation à tous ceux qui ont risqué leur vie pour la France sur les théâtres de guerre, les critères d'attribution de la carte du combattant ont donc été ■■■

de texte définissant ces actions de feu et de combat dans le cadre des opex, les critères retenus étaient ceux définis pour l'Afrique du Nord. Cette législation était pourtant en complet décalage avec la réalité des activités d'interposition ou de maintien de la paix qui forment l'essentiel des opérations des forces françaises depuis 1992. Pour lever cet obstacle, un groupe de travail, comprenant notamment des représentants de l'État-Major des armées, du Service historique de la Défense et de la Direction des affaires juridiques, a défini de nouveaux critères d'actions de feu ou de combat : le contrôle de zone, les interventions sur engin explosif, les évacuations sanitaires, les actions de renseignement, le sauvetage et la récupération au combat.

Mais les inégalités ont persisté, la qualification d'unité combattante n'étant pas opérée de la même manière pour toutes les armées. Les théâtres de guerre évoluent. Les forces françaises, impliquées dans de nombreuses opérations extérieures de lutte contre le terrorisme dans le cadre de coalitions internationales, projettent aujourd'hui leurs soldats dans des missions de plus en plus complexes. Cet état des lieux a été clairement dénoncé par le député Christophe Guilloteau dans son rapport à l'Assemblée nationale du



R. NICOLAS-NELSON@ARMÉE DE L'AIR

En haut : soldat de la 2^e division blindée en faction dans la ville de Sélestat (Bas-Rhin) en décembre 1944.

Ci-dessus : ravitaillement en vol d'un Rafale et d'un Mirage 2000 lors de l'opération Harmattan en mars 2011.



Avantages de la carte du combattant

Le titulaire a droit :

- à la retraite du combattant ;
- au port de la croix du Combattant ;
- au titre de reconnaissance de la nation ;
- à la constitution d'une rente mutualiste majorée par l'État qui bénéficie d'avantages fiscaux ;
- à une demi-part d'impôt sur le revenu à partir de 75 ans ;
- à la retraite du combattant à partir de 65 ans (à partir de 60 ans sous certaines conditions) ;
- à la qualité de ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- au privilège d'avoir son cercueil recouvert du drapeau national tricolore.

■■■ modifiés. Depuis octobre dernier, tout militaire justifiant d'un séjour minimum de quatre mois en opérations extérieures peut obtenir la carte du combattant et bénéficier de ses avantages. Avec cette nouvelle législation, plus de 100 000 hommes et femmes viendront en quelques années rejoindre la « famille des combattants » dont est responsable l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). « *L'Afghanistan a fortement marqué les combattants. C'est à partir de ce moment que les politiques ont souhaité affirmer la reconnaissance de la nation envers tous ses soldats*, affirme Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONACVG. *La reconnaissance passe par des droits : le titre d'ancien combattant, la croix du Combattant et le cercueil recouvert du drapeau tricolore, signifient que, jusqu'au bout, la France sera avec eux. Tout combattant qui remplit les conditions possède les mêmes droits que ses aînés. Il est donc important que les jeunes générations du*



Cérémonie de remise de la croix du Combattant aux Invalides, le 1^{er} octobre 2015, en présence du ministre de la Défense, du secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, et du chef d'État-Major des armées.

feu reçoivent cette carte. » Conséquence de cette réforme: l'image de l'ancien combattant très âgé prend un coup de jeune. Le combattant de Serval, par l'obtention de la carte du combattant, reçoit la même reconnaissance que celui de la Première Guerre mondiale, les mêmes droits mais également les mêmes devoirs. Notamment celui de témoigner et de transmettre ses expériences. « Dans le travail de mémoire, il ne peut y avoir de reconnaissance sans connaissance. Pour cela, il faut contextualiser les témoignages dans l'Histoire, explique Rose-Marie Antoine. L'échange avec les historiens se révèle très important parce que chacun vit l'Histoire différem-

ment, selon ses propres expériences. Ainsi, lors de la guerre d'Algérie par exemple, engagés et appelés ont vécu les événements de manière très différente. Et tous ont le droit de témoigner. » Témoigner n'est pas seulement un processus de compréhension pour la directrice générale de l'ONACVIG, « c'est aussi un acte de prévention pour les jeunes soldats qui reviennent d'opération et qui doivent trouver la place qui leur revient. Les anciens combattants accueillent les nouveaux et les écoutent ».

Le devoir de reconnaissance envers la nouvelle génération du feu a totalement transformé le visage de l'ancien combattant. La reconnaissance est désormais la même pour tous et leur devoir de transmission auprès d'autres combattants, mais également auprès des jeunes générations, est une chance pour tout le monde. Une chance pour la France. Pour que leur mémoire perdure.

■
C. M.

Le titre de reconnaissance de la nation

Le titre de reconnaissance de la nation (TRN) a été initialement créé par la loi du 21 décembre 1967 pour les militaires de tous grades et de toutes armes ayant pris part aux opérations d'Afrique du Nord, dès lors que ces militaires comptent 90 jours (consécutifs ou non) de présence sur les théâtres d'opérations. À cette époque, l'octroi de la carte du combattant leur était refusé sous prétexte qu'il ne s'agissait pas d'une guerre, mais d'opérations de maintien de l'ordre sur le territoire national.

Depuis la loi du 4 janvier 1993 relative aux conditions d'attribution de la carte du combattant, l'attribution du TRN a été étendue aux :

- personnes qui, à titre militaire et pendant au moins 90 jours, consécutifs ou non, ont servi dans une formation de l'armée française ou ont été détachées dans une armée étrangère durant les périodes et sur les théâtres d'opérations déterminés par la législation (Code des pensions militaires d'invalidité) ;
- personnes civiles de nationalité française qui ont participé à ces conflits, opérations ou missions suivant des règles définies par le ministre de la Défense.

Les conflits, opérations ou missions militaires ouvrant droit au TRN (hors Afrique du Nord) sont les suivants :

- Première Guerre mondiale ;
- Seconde Guerre mondiale ;
- Guerre d'Indochine ;
- Guerre de Corée ;
- Mauritanie, du 1^{er} janvier 1957 au 31 décembre 1959 ;
- de manière générale, les conflits armés, opérations et missions menées conformément aux obligations et engagements internationaux de la France depuis 1945.

Il est possible, pour l'obtention des 90 jours demandés, de cumuler les jours de service effectués durant plusieurs opérations de natures différentes, définies à l'article R. 224 du Code des pensions.

Le titre de reconnaissance de la nation ouvre droit :

- à la constitution d'une rente mutualiste majorée par l'État qui bénéficie d'avantages fiscaux ;
- à la qualité de ressortissant de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- au drapeau national tricolore sur le cercueil ;
- au port de la médaille de Reconnaissance de la nation.

Passeurs de mémoire



Adjutant Hugnette Parmentier, 95 ans,
ambulancière dans la 1^{re} division blindée de 1943 à 1946

Je me suis engagée à 22 ans. À l'époque, j'habitais en Algérie avec mes parents. J'ai fait partie des 33 ambulancières de la 1^{re} division blindée qui ont débarqué le 15 août 1944 dans la baie de Sainte-Maxime, sur la Côte d'Azur. Dès le lendemain matin de notre arrivée, l'un de nos chars a été touché, faisant trois morts et un blessé qui est décédé dans la soirée. Ils ont été mes premiers morts. Des souvenirs marquants, il y en avait tous les jours. Blessés, morts, cela a été notre quotidien jusqu'à la fin. Avec les autres ambulancières, nous étions en première ligne pour récupérer les hommes, souvent au péril de notre vie. Un jour, deux de mes camarades qui transportaient trois blessés allemands

et un français ont été victimes d'une embuscade allemande et tuées d'une balle dans la tête. Quand ils ont ensuite vu qu'elles transportaient des camarades à eux, les Allemands ont pleuré. Mais c'était trop tard. Nous étions également confrontées à de dures conditions de vie. Nous

dormions quand nous le pouvions. Nous étions en route nuit et jour. La campagne d'Alsace a été terrible parce que nous subissions en permanence des températures de -20 °C à -25 °C. Il fallait se lever toutes les deux heures pour faire chauffer les moteurs et pouvoir repartir quand on nous appelait. Les soldats nous respectaient et nous appréciaient. Nous avons laissé de bons souvenirs. J'ai reçu deux croix de Guerre et une médaille Militaire que j'ai gagnées au feu. Il est important que les soldats soient reconnus parce qu'ils partent mais ils ne savent jamais s'ils vont revenir. Si j'avais un message pour les soldats engagés aujourd'hui, je leur dirais: "Mes enfants, courage et bonne chance!" Parce qu'on est côte à côte ensemble et dix minutes après, il y en a peut-être un des deux qui sera parti. C'est le maktub, le destin, on ne sait pas ce qui va nous arriver! »

Seconde Guerre mondiale, Indochine, Algérie, guerre du Golfe, Afghanistan... Des femmes et des hommes qui ont en commun d'avoir combattu pour la nation témoignent de leur expérience. Fiers de leur engagement, ils assument également leur devoir de transmission.

À tout juste 16 ans, en octobre 1940, j'ai rejoint le mouvement "Jeunes Gaullistes" de Savoie. Avec mes camarades de lycée, nous participions à de nombreuses actions de résistance : recrutement, propagande, distribution de tracts... En 1943, j'ai remplacé le chef de notre unité, Pierre Dumas, qui s'était fait arrêter. Nos missions se sont faites de plus en plus virulentes. Nous devions, par exemple, réceptionner de l'armement parachuté. La Gestapo a essayé de m'arrêter en mars 1944, mais j'ai pu m'échapper. Trois mois plus tard, j'ai rejoint le maquis en Savoie. En ville, notre grande crainte était d'être dénoncé alors le maquis représentait une grande liberté. On pouvait se battre vraiment et surtout, on connaissait l'ennemi. En 1945, j'ai intégré l'école de Saint-Cyr Coëtquidan. Venant d'une famille de militaires, mon chemin était tout tracé. Durant ma carrière, j'ai été déployé deux fois en Indochine et deux fois en Algérie. En 1949, alors au 13^e bataillon de chasseurs alpins, j'ai effectué mon premier séjour en Indochine, à la tête de supplétifs du 1^{er} bataillon thaï. Un jour, en poste isolé sur le fleuve Rouge, nous avons été attaqués par 3000 soldats du Viêt-minh. Sachant bien manipuler les armes lourdes, j'ai pu clouer au sol cette vague de combattants.

Nous avons déploré cinq morts et une quinzaine de blessés. Chaque mois, en Indochine, environ 600 soldats étaient tués et blessés. Ils n'ont jamais été décorés. C'était une autre époque. Aujourd'hui, je suis président du comité d'entente des mouvements de résistance et de déportation de Savoie. Je m'occupe aussi du prix de la résistance et de la déportation.

Il me paraît important que les jeunes apprennent l'histoire, car un peuple qui n'a pas d'histoire est un peuple sans mémoire, voué à disparaître. Je continuerai à témoigner dans les lycées tant que mes jambes me porteront ! Je dirai aux combattants actuels qu'il faut entretenir l'esprit de résistance de façon à ne jamais admettre ni la banalité ni la lâcheté. Il ne faut jamais regarder en arrière. » ■■■



Colonel Pierre Desroche, 91 ans, résistant durant la Seconde Guerre mondiale, officier de l'armée de Terre de 1945 à 1968



Maitre Claude Cantin, 59 ans,
officier marinier de 1973 à 1989



Lorsque j'étais enfant, mon oncle, qui était marin, me racontait les bateaux et l'Indochine. Il m'a donné envie de m'engager. À 17 ans, j'ai donc rejoint la Marine nationale. J'ai servi sur des pétroliers ravitailleurs, des bâtiments-bases, des porte-avions (PA), des bases nucléaires... L'opération Prométhée, en mer d'Oman et dans le golfe Persique durant la guerre Iran-Irak, m'a particulièrement marqué. En 1987, je servais à terre, au Centre de transmissions de la Marine nationale, à Rosnay (Indre). En juillet, le PA *Clemenceau*, en alerte, a appareillé pour la mer d'Oman. L'enchaînement des missions a fait que, durant un an, la majorité de ses membres d'équipage n'a pas pu prendre de permissions. Afin de mettre en place un roulement, 450 marins basés à terre, ayant pour la plupart l'expérience des porte-avions, ont été appelés pour relever ceux du PA. Ces derniers ont ainsi pu prendre deux mois de congés avant de repartir en mer. Mécanicien,

spécialiste diéséliste-vaporiste et possédant l'expérience des salles des machines des deux porte-avions, j'ai fait partie de cette relève, qui a été surnommée "le 5^e quart". Un événement unique dans ma carrière. Nous avons débarqué par avion à Djibouti, base d'attache du porte-avions. La mission du groupe aéronaval, constitué autour du *Clemenceau*, consistait à escorter les convois pétroliers qui pouvaient être attaqués par des vedettes suicides iraniennes. Nous étions très motivés. Durant six mois, nous avons alterné 30 jours de mer et 20 jours à quai à Djibouti. Peu de repos entre les remises en condition du matériel, une chaleur intense et des catapultages quotidiens d'avions. Aujourd'hui, je suis content et fier de ces années au service de mon pays. J'ai bien évidemment un devoir de mémoire. Nos jeunes soldats doivent être fiers de défendre leur pays, notre pays, comme d'autres générations l'ont fait avant eux. Ce qu'ils font est utile. »

Entrée dans l'armée de Terre en 2009 comme officier sous contrat avec pour spécialité la coopération civilo-militaire, j'ai participé à plusieurs opérations extérieures. Lors de la première d'entre elles, en 2010, j'ai passé six mois sur la base avancée de Nijrab, en Afghanistan. Puis, en 2011-2012, j'ai été projetée au Liban comme chef d'équipe. Nous avions pour mission d'entretenir les liens avec les autorités locales et nous montions des projets de coopération. En 2013, j'ai été déployée en Jordanie dans un camp de réfugiés syriens où opérait un hôpital militaire. Je suis assez partagée sur cette évolution de la carte du combattant. Pour moi, les militaires des unités combattantes méritent une distinction spécifique pour ce qu'ils ont enduré.



Capitaine Aurélie Sers, 34 ans,
officier de l'armée de Terre de 2009 à 2014

Je suis entré à l'École des mousses en septembre 1975, puis j'ai intégré une école de spécialité pour devenir manoeuvrier. De 1979 à 1983, j'ai rejoint, en tant que sous-mariner, l'*Indomptable* puis le *Redoutable*. En 1987, j'ai été affecté en océan Indien sur l'avis-escorte *Victor-Schoelcher*. C'est à cette période, durant la guerre Iran-Irak, que j'ai connu mes premières missions opérationnelles. Nous escortions les pétroliers dans le golfe Persique. Je suis reparti une seconde fois pour cette même mission sur le *Jean-de-Vienne*, une frégate de lutte anti-sous-marine. Nous vivions sous tension en permanence, mais c'était très formateur. J'ai développé une capacité d'adaptation à toute situation, à l'imprévisible. En septembre 1990, je suis parti à bord du transport de chalands de débarquement *Orage* pour la guerre du Golfe. Nous transportons du personnel et du matériel vers l'Arabie saoudite. En 1993-1994, j'ai participé à une mission d'assistance aux Casques bleus en ex-Yougoslavie. Ces opérations sont celles dont

j'ai le meilleur souvenir. Je garde toujours en mémoire la dernière nuit à bord de l'*Orage*, avant de débarquer des légionnaires en Arabie saoudite. Ne sachant pas ce qui allait se passer pour ces hommes une fois à terre, nous avons trinqué en leur honneur, marquant ainsi un esprit de camaraderie entre la Marine et la Légion étrangère qui s'est scellé avec un concours de bras de fer. Aujourd'hui, nous pouvons difficilement comparer un poilu et un soldat qui part en opérations extérieures. Nous ne sommes plus dans le même contexte et, à présent, tout est fait pour préserver la vie des soldats, ce qui est tout à l'honneur des armées. En revanche, il est important de transmettre le flambeau d'ancien combattant et je m'y attache. Chaque année j'assiste, avec mes enfants, aux cérémonies des 8 mai et 11 novembre. Il y aura de moins en moins de vétérans de la Seconde Guerre mondiale, d'Indochine et d'Algérie, demain ce seront les anciens combattants de ma génération qui devront porter ce flambeau. »



Maitre Philippe Duret, 56 ans,
officier marinier de 1975 à 1995

Quand j'étais en Afghanistan, même si à chaque sortie j'étais confrontée à la même menace que les autres soldats, je me déplaçais rarement en dehors du camp. Je les voyais quotidiennement partir en mission. Nous n'avions clairement pas la même vie. Voilà pourquoi je ne me sens pas légitime de dire que j'étais une combattante au sens propre du terme. Cependant, je trouve que l'élargissement des conditions d'attribution de la carte est une bonne chose pour les militaires ayant un parcours similaire au mien. C'est une reconnaissance de notre travail, car chaque opération extérieure entraîne une part de danger. D'ailleurs, chaque mission m'a beaucoup marquée. L'attribution de cette carte nous laisse aussi le devoir de transmettre notre expérience.

Pour moi, les anciens combattants sont ceux qui venaient dans les écoles, lorsque j'étais petite, nous parler de ce qu'était la guerre. Aujourd'hui, je me dis que moi aussi je pourrai raconter ce que j'ai vécu. Dans le monde civil, on connaît assez peu le travail de l'armée. Et après les attentats, par exemple, beaucoup de mes amis se sont posés des questions telles que : qu'est-ce que le terrorisme ? Sommes-nous en guerre ? Grâce à mon expérience au sein de l'armée, j'ai pu leur apporter des réponses.

D'autres
témoignages



ONACVG

La maison du combattant

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est en charge du soutien des personnes bénéficiant de ce statut. Placé sous la tutelle du ministère de la Défense, cet établissement public d'État apporte annuellement son aide à près de 70 000 ressortissants.

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est avant tout « la maison du combattant ». Tel est le mot d'ordre de cette institution historique dans le monde combattant qui fête, cette année, son centième anniversaire. L'origine de l'ONACVG remonte à la Première Guerre mondiale. Le conflit et ses conséquences désastreuses ont fait naître un établissement qui devait se consacrer à l'aide sociale du combattant. Dès 1916 est créé un Office des mutilés et réformés de guerre et, l'année suivante, un Office national des pupilles de la nation apparaît. Vingt ans plus tard, le dispositif est complété par la mise en place d'un Office national du combattant. Ces trois entités fusionnent en 1935 pour donner naissance à l'Office national des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation. À l'issue de la Seconde Guerre mondiale, en 1946, l'organisme change de nom une dernière fois pour devenir l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

Comme à son origine, l'ONACVG est un établissement public administratif, mais il est aujourd'hui placé sous la tutelle du ministère de la Défense et est administré de façon paritaire entre les associations du monde combattant et l'État. Reconnaissance, réparation, solidarité et devoir de mémoire... Les missions de l'ONACVG sont très nombreuses.

L'une des prérogatives de l'Office est la gestion de toute la procédure d'attribution de la carte du combattant, cette dernière étant la condition pour devenir ressortissant de la « maison du combattant ».

« *En cas de difficultés financières, familiales ou encore professionnelles, cette carte donne le droit de faire appel au soutien de l'ONACVG en plus des aides de droit commun, explique Rose-Marie Antoine, directrice générale de*

➔ **L'ONACVG regroupe, aujourd'hui, près de 3 millions de ressortissants**

Une conseillère technique reçoit un ancien combattant au service départemental de l'ONACVG de Paris.



l'ONACVG. *Nous sommes là pour accompagner le combattant tout au long de son existence. Aujourd'hui, nos ressortissants ont une vie plus complexe, ils sont plus jeunes et ont parfois un parcours familial plus compliqué. La personne doit pouvoir s'orienter dans ce maquis administratif afin d'identifier ses droits et, bien souvent, ils ne les connaissent pas. Accompagnement administratif ou aides financières, nous sommes près d'eux pour qu'ils puissent se réinsérer professionnellement et se reconstruire si besoin. Notre rôle est avant tout de les aider à retrouver confiance en eux pour commencer une nouvelle vie après l'armée. »*

105 services de proximité

Le maillage territorial de l'Office est dense et unique pour un établissement public d'État : 105 services de proximité (établis dans chaque département métropolitain et ultramarin, en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et, depuis le 1^{er} janvier 2011, en Algérie, au Maroc et en Tunisie) apportent, chaque année, un accompagnement administratif et humain à près de 70 000 ressortissants. Plus de 40 000 aides financières sont attribuées annuellement, pour un montant total de plus de 25 millions d'euros. La priorité est donnée aux plus démunis des anciens com-

battants et aux plus dépendants d'entre eux, comme les personnes âgées et les blessés de guerre. L'Office gère également un réseau de neuf écoles de reconversion professionnelle qui proposent des formations diplômantes ou qualifiantes dans différentes filières comme l'agriculture, l'artisanat, la communication, l'industrie, le paramédical, la préparation aux concours de la fonction publique et la validation des acquis de l'expérience.

L'ONACVG a également une mission historique de reconnaissance, de transmission de la mémoire et des valeurs républicaines aux jeunes générations. *« Le but est de donner une place aux anciens combattants et que les jeunes comprennent le rôle qu'ils ont joué, souligne Rose-Marie Antoine. L'ONACVG constitue un lien entre la société civile et le monde combattant et renforce le lien entre l'armée et la nation. »*

■
C. M.

« L'ONACVG est une institution bien souvent méconnue »

Véronique Lefèvre, directrice du service départemental de l'ONACVG du Val-d'Oise

« L'objectif de notre département est de mettre en œuvre les directives de l'administration centrale de l'ONACVG dont la devise est "mémoire et solidarité". Nous sommes le guichet unique et l'interlocuteur de proximité pour tous les ressortissants de l'ONACVG, qu'ils soient anciens combattants d'hier ou d'aujourd'hui, victimes de guerre et d'attentats terroristes, veuves et invalides de guerre, ou pupilles de la nation. Trop souvent, les gens nous imaginent uniquement comme une "super-association" des anciens combattants, or nous sommes au service de nos ressortissants, nous nous devons de leur garantir la juste reconnaissance de leurs droits, de les conseiller dans leurs démarches, de les orienter ou de les aider financièrement. Nous nous devons également de faire connaître l'ONACVG aux différents partenaires institutionnels ou associatifs avec lesquels il s'agit d'entretenir et de développer un partenariat. Ce que j'aime dans mon métier, c'est la multiplicité des champs de compétence : droit à la reconnaissance et à la réparation, action sociale, développement d'actions mémorielles, réinsertion par les emplois réservés ou reconversion professionnelle. Nous ne sommes pas une "simple" administration. Le contact humain est très important. L'ONACVG est un monde très riche dont toutes les missions restent pourtant encore mal connues malgré ses cent ans d'existence. »

©ONACVG



VERDUN

La flamme ravi

Après deux ans de travaux, le mémorial de Verdun a rouvert ses portes à l'occasion du centième anniversaire du début de la bataille qu'il célèbre. Le musée, qui bénéficie d'espaces d'expositions supplémentaires et d'une scénographie repensée, s'impose comme un lieu de mémoire franco-allemand.



vée

Le ciel meusien est gris en ce 21 février. Autour du mémorial de Verdun, à Fleury-devant-Douaumont, la terre glaise, humide, colle aux chaussures des visiteurs. Il y a cent ans, jour pour jour, cette même boue alourdissait les brodequins des soldats français et allemands de la Grande Guerre. À 7 h 15 débutait la bataille de Verdun. Elle s'achèvera dix mois plus tard après avoir fait 700 000 tués, blessés et disparus français et allemands. Après deux années de travaux, le mémorial, souhaité par les anciens combattants de Verdun et inauguré en 1967, a fait peau neuve avec 1 900 m² de surface de visite supplémentaires et une scénographie repensée. Les rapprochements entre Charles de Gaulle et Konrad Adenauer en 1958 puis entre François Mitterrand et Helmut Kohl vingt-six ans plus tard

ont montré que la France et l'Allemagne ont pardonné, mais pas oublié. Le visiteur peut aujourd'hui comprendre le quotidien du poilu de Verdun mais également celui du soldat allemand. Le nouvel espace rend hommage à tous les combattants de Verdun en devenant « *un lieu de mémoire franco-allemand, pédagogique, empreint d'émotions et accessible à tous* », explique Thierry Hubscher, directeur du mémorial. Construit sur le site même de l'ancien champ de bataille, sur la zone rouge marquée des stigmates des bombardements, le bâtiment commémoratif s'élève sur deux étages. « *Au premier niveau, on suit les pas de ces combattants qui arrivent en première ligne et découvrent un champ de bataille absolument lunaire, bombardé de manière apocalyptique par les obus* », raconte Édith Desrousseaux de Medrano, commissaire d'exposition.

Collection enrichie

Un spectacle audiovisuel projeté sur un écran de 100 m² immerge le spectateur dans l'enfer du front. Les images d'explosions et de soldats montant à l'assaut, pris au piège de la boue, sont accompagnées de témoignages bouleversants écoutés grâce à des bornes multimédia. La collection d'objets, de photos, de matériel militaire, s'est enrichie. Plus de 2 000 objets français et allemands sont exposés : casques troués de projectiles, carnets de guerre, brancards de fortune, armes, uniformes... Ces objets plongent le visiteur dans le quotidien des tranchées, évoquant la dureté des combats mais aussi le temps des repas, des distractions et des permissions. Édith Desrousseaux de Medrano mentionne également les « *quantités d'objets qui ont été restaurés et qui ont parfois révélé des secrets. Dans le double fond d'un porte-cartes, on a trouvé des plans des re-tranchements français au bois* ■■■

**Le mémorial
renové offre
1 900 m² de
surface de visite
supplémentaires.**

PHOTOS : C. LEBERTRE@DIDOD



Ci-dessus : un Nieuport français surplombe le deuxième niveau du musée.

À gauche : vitrine contenant des objets quotidiens du poilu, dont un casque percé par un impact.

Ci-contre : reconstitution d'une scène de guerre.

■ ■ ■ des Caures. Une découverte à la fois émouvante et très intéressante pour les historiens ». De nombreux extraits de lettres dévoilent la détresse des combattants de chaque côté des tranchées : « Maman, pourquoi m'as-tu donné naissance ? Pourquoi dois-je connaître cela ? » écrit un soldat inconnu allemand.

Deux avions suspendus au-dessus du public, un Nieuport français et un Fokker allemand, rappellent que le théâtre de Verdun a aussi été celui du premier combat aérien. « Le deuxième niveau permet de découvrir tous les thèmes afférents au champ de bataille, comme les artilleurs immédiatement en arrière du front. On découvre également la chaîne de santé avec l'évacuation des blessés ainsi que la vie des familles proches du feu, en France ou en Allemagne, où régnait déjà la disette », poursuit la commissaire d'exposition. Le mémorial se veut accessible à la nouvelle génération. De nombreux parents et grands-parents accompagnent leurs petits-enfants, leur expliquant qu'un de leurs ancêtres

a disparu à Verdun. Avec la mort du dernier poilu français en 2008, « nous sommes passés dans le temps de l'histoire. Le nouvel espace respecte l'esprit du bâtiment voulu par Maurice Genevoix, son premier président, mais il offre aux jeunes générations tous les éléments pédagogiques nécessaires pour bien comprendre Verdun », explique Thierry Hubscher.

Comprendre et ressentir

Julie et Yan ont choisi de visiter les champs de bataille de la Grande Guerre à l'occasion du centenaire. « On vient essayer de comprendre, de ressentir, même si c'est impossible car on ne fait que toucher un tout petit peu le malheur que ces gens ont connu. Le mémorial est vraiment très bien fait, nous avons appris beaucoup en quelques jours », confie ce couple de trentenaires.

Ici, pas de reconstitution de tranchée, le véritable champ de bataille se trouve sous les pieds des visiteurs. On estime à environ 80 000 le nombre de corps toujours ensevelis.

« Durant les travaux de terrassement, nous avons trouvé les corps de trois soldats français et de deux allemands, raconte le directeur du lieu. Cent ans après, l'histoire nous saute au visage. On vit ici dans un paradoxe complet : un siècle après, on parle d'histoire et pourtant, au quotidien, nous sommes confrontés à la bataille. » Le lieu rayonnera également grâce à sa programmation culturelle : concerts, cycles de conférences et expositions temporaires sont prévus.

Entre deux vitrines, au cœur du mémorial, jeunes et moins jeunes, Français et Allemands se croisent. Un siècle plus tard, personne ne veut oublier pourquoi et comment, pendant plus de dix mois, des hommes ont connu l'enfer pour défendre leur liberté, pour leur patrie. ■

Flora Cantin

Visite du site de Verdun





Sur les traces de nos anciens



Dien Bien Phu, Cao Bang, Lang Son, That Khe ...



Plus vous êtes, moins vous payez !

Payez en plusieurs fois sans frais !

Bénéficiez de conditions de report ou d'annulation liées aux contraintes du service

Rendez-vous au +84 4 37 18 68 36 ou sur www.gerocvoyages.com



68 pages - 65 photos - 10 €

Album photos à découvrir sur www.boutique.ecpad.fr



Possibilité de paiement par chèque sur www.boutique.ecpad.fr
Pour tout renseignement : 01 49 60 59 88



Le repas du combattant

La Websérie d'avril #ATable



Sur la bonne voie

Florian, 22 ans, fait partie de la première promotion de jeunes effectuant leur service militaire volontaire à Brétigny-sur-Orge. En quelques mois, le jeune homme a retrouvé confiance en lui et entame, grâce à ce dispositif, une période de formation à la SNCF.

Il est arrivé le 3 novembre 2015 au centre du service militaire volontaire (SMV) de Brétigny-sur-Orge (Essonne), cheveux longs, capuche sur la tête, en survêtement, la démarche chaloupée, un peu d'appréhension et de défiance dans le regard. Florian est originaire du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), « issu des quartiers où l'on parle mal », comme il les définit lui-même. Ce grand frère – il a deux sœurs – est l'aîné de la famille. Avant de poser ses valises au centre comme volontaire, il était lucide sur sa situation. C'est un garçon très gentil, mais dur, tourmenté. Après avoir obtenu son baccalauréat professionnel électrotechnique en 2012, il connaît deux années difficiles durant lesquelles il se cherche, sans jamais trouver sa voie. « J'ai enchaîné les petits boulots, les missions sans perspectives, j'avais du mal à me situer dans la société », explique-t-il. Pour s'extirper de ce quotidien désenchanté, il décide d'aller voir une conseillère à la mission locale de sa ville qui lui parle du dispositif du SMV. « Elle m'a présenté le dispositif comme étant une chance à saisir. »

Après quelques jours passés au centre, la métamorphose est saisissante. Oubliés les cheveux longs, les piercings, les bijoux : le voilà vêtu d'un uniforme, ou en treillis selon les activités de la journée. Il a intégré la deuxième section, qui bénéficie d'un partenariat avec la SNCF. Ses cadres se montrent bienveillants envers lui et il les apprécie.

« Ils me reprennent sur mes attitudes, sur ma façon de m'exprimer, c'est bien. D'où je viens, pour se faire une place, on doit forcément adopter une posture. Ici je dois réapprendre à m'exprimer et les instructeurs sont là pour m'aider », souligne-t-il.

Le volontaire Florian a l'étoffe d'un leader. « C'est intéressant d'avoir ce genre de profil dans un groupe, car on sait qu'il peut être un moteur pour la cohésion. Il peut tirer la section vers le haut », estime le brigadier-chef Virginie, chef de groupe de la deuxième section.

Le 11 novembre dernier, pour sa première sortie du centre, il a participé en tenue d'apparat à la cérémonie commémorative de l'armistice. Intégré au détachement de 50 volontaires, il a interprété *La Marseillaise* devant des élus et d'anciens combattants. Dans le public, ce jour-là, sa mère et sa grand-mère ont pleuré, « fières de leur petit mec », comme elles le lui ont dit à la fin du protocole. Florian, pour la première fois, a ressenti la satisfaction d'avoir rendu heureux ses proches. « J'ai vécu un de ces jours qui comptent », commente-t-il.

Depuis, il enchaîne les bons résultats au SMV et découvre la vie en cam-

pagne, les rations de combat, la rigueur du quotidien en caserne. Après avoir obtenu l'une des meilleures notes de sa section à l'examen de la formation militaire initiale, il a reçu son calot le 27 novembre. Le signe d'appartenance et de distinction de ces volontaires. La symbolique est forte pour cette promotion de jeunes en recherche de repères : l'armée n'abandonne personne. Mieux, elle honore ceux qui le méritent.

En décembre, plus motivé que jamais, Florian a décroché son code de la route et le brevet de conduite militaire qu'il pourra convertir en permis de conduire à la préfecture. « Je ne serai jamais plus un piéton », lâche-t-il.

Depuis début 2016, le jeune volontaire s'est lancé dans la deuxième phase de sa formation au SMV : l'insertion professionnelle. Celle-ci inclut notamment des

« J'ai enchaîné les petits boulots, j'avais du mal à me situer dans la société. »

cours de remise à niveau scolaire dispensés par des professeurs de l'Éducation nationale. Le jeune homme a également refait son CV et rédige des lettres de motivation. Face à ses camarades, il aiguise sa présentation, comme s'il passait le grand oral à chaque fois. « Je ne peux pas échouer. Et je n'échouerai pas. » Le 6 février dernier, c'est devant les recruteurs de la SNCF qu'il a récité sa plus belle partition. Il a tenu sa parole. En avril, après cinq mois passés au centre, le jeune déboussolé est devenu un adulte. Il peut entamer sereinement sa période de formation dans l'entreprise ferroviaire. ■

Paul Hessenbruch



Florian en six dates

1993 | Naissance

2012 | Obtention
du bac pro

2015 | Test de présélection
au SMV de
Brétigny-sur-Orge

2006 | Naissance de
sa sœur cadette

2012 | Premier rendez-vous
à la mission locale
du Blanc-Mesnil

2016 | Affectation à la gare du
Nord en tant qu'agent SNCF
pour sa formation



Louis Antoine d'Artois, duc d'Angoulême (Versailles 1775 – Görz, Autriche, 1844)

Fils aîné de Charles X, qui a été roi de France de 1824 à 1830, il est le dernier dauphin de France. Il suit son père en exil à la Révolution en 1789 et épouse sa cousine, Marie-Thérèse Charlotte de France, fille de Louis XVI. De retour en France en 1814, sous la Restauration, il commande le corps expéditionnaire en Espagne. Il renonce au trône lors de la révolution de 1830.

DOMAINE PUBLIC.

Campagne d'Espagne

La France restaure l'absolutisme à Madrid

En 1823, Louis XVIII envoie un corps expéditionnaire pour soutenir le roi d'Espagne Ferdinand VII, en guerre contre les partisans du régime parlementaire. En obtenant la capitulation des libéraux, les Français permettent le retour de la monarchie absolue au-delà des Pyrénées.

En 1877, à Paris, la place du Roi de Rome est rebaptisée place du Trocadéro. L'origine du nom de ce célèbre site du 16^e arrondissement est l'héritage d'un épisode peu connu de l'histoire de la Restauration durant lequel l'armée royale mit son épée au service de l'ordre monarchique de la Sainte-Alliance au profit de l'Espagne déchirée par la guerre civile... Dès 1820, l'Europe porte un regard inquiet sur les événements ibériques. Lors de la restauration de la monarchie, en 1814, Ferdinand VII, roi d'Espagne de la dynastie des Bourbons, rétablit l'absolutisme, faisant fi de l'opposition, notamment de l'assemblée constituante, les Cortès de Cadix, et de la constitution de 1812. Ce comportement exacerbe le mécontentement des libéraux. Le 1^{er} janvier 1820, dans le village de Las Cabezas de San Juan, une mutinerie est menée par le général Rafael del Riego pour le rétablissement de la constitution de Cadix. Ce pronunciamiento gagne une grande partie de l'Espagne et permet la libération de différents opposants au régime, dont le général Quiroga.

Le soutien de la Sainte-Alliance

Face à ces mouvements et pour apaiser les tensions, une assemblée des Cortès est convoquée par Ferdinand VII le 6 mars 1822. Le 10 du même mois, le roi jure fidélité à la constitution. Mais ce premier pas vers un régime tempéré mécontente les pro-absolutistes, qui jugent inconcevable la présence d'une

constitution dans la monarchie. De ce fait, en juillet 1822, le roi ordonne la mobilisation de la garde contre les constitutionnels, mais ce mouvement est réprimé par la milice libérale urbaine de Madrid. Face à la montée en puissance de l'opposition, le roi sollicite l'aide des monarques européens. La Sainte-Alliance se réunit à cet effet le 22 octobre 1822 lors du congrès de Vérone. La question d'une intervention française en Espagne est alors soulevée. À l'unisson, les trois autres puissances du continent (Autriche, Russie, Prusse) affirment leur soutien à la France en cas d'intervention pour mettre fin au pouvoir des Cortès. Le 28 janvier 1823, Louis XVIII annonce que « cent mille

cinq corps d'armée. L'armée constitutionnelle espagnole, quant à elle, mobilise quatre corps d'armée. Les rapports, tronqués, présentés aux Cortès par le ministère de la Guerre font état de 80 000 soldats soutenant 70 000 miliciens.

La France entre en Espagne

Le 6 avril, les premiers affrontements commencent sur les rives du fleuve côtier, la Bidassoa. Cent cinquante libéraux font face au peloton d'une compagnie de voltigeurs du 9^e léger d'infanterie. Sur ordre du général Valin, les soldats ouvrent le feu. Plusieurs manifestants sont tués. Au lendemain de cet affrontement, l'armée royale pénètre en Espagne. Le 23 mai, les troupes françaises atteignent Madrid où la régence est installée. Les provinces affranchies avaient été, jusqu'au moment de l'entrée française dans la capitale, gouvernées et administrées

« Cent mille Français sont prêts à marcher en invoquant le nom de Saint Louis pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils d'Henri IV »

Français sont prêts à marcher en invoquant le nom de Saint Louis pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils d'Henri IV ». Fin février, les chambres votent 100 millions de francs de crédits extraordinaires pour cette expédition. Suite à une décision royale, le nouveau président du Conseil, Joseph de Villèle, fait déployer un corps expéditionnaire, l'armée des Pyrénées, le long de la frontière, tandis que le duc d'Angoulême est nommé commandant en chef des 80 000 hommes répartis dans

par la junte provisoire installée à Tolosa. À l'été 1823, tout s'accélère. Sous le commandement du général Bordesoulle, des garnisons de cavaliers et de fantassins prennent position devant Cadix à partir de mi-juillet. Le 27 août, les dix bâtiments de la Marine initialement prévus sont renforcés pour la surveillance des ports de l'Atlantique et de la Méditerranée. Le 31 août, l'ordre d'attaque est donné sur la presqu'île fortifiée du Trocadéro, protégée par le colonel Garcès qui dispose de ■■■■

■ ■ ■ 1 700 hommes. Les six compagnies d'élite du 34^e régiment d'infanterie de ligne et celles des bataillons d'infanterie des 3^e, 6^e et 7^e régiments de la garde prennent la tête de la colonne. Au prix de la mort de 35 soldats et de 110 blessés, l'armée royale s'empare de la presqu'île. Le bilan espagnol est plus lourd avec la perte de 150 hommes, 300 blessés et 1 100 prisonniers. Le 20 septembre, face à l'action combinée de la marine et de l'armée, c'est au tour du fort de Sancti Petri de tomber. Le 30 septembre, après sept jours rythmés par les bombardements, Cadix capitule. Les canons du Trocadéro ainsi que ceux du fort de Sancti Petri ont eu raison de la ville où siégeaient les Cortès. En Catalogne, le maréchal Moncey, commandant en chef du 4^e corps de l'armée expéditionnaire, parvient difficilement à réduire les unités régulières et les guérilleros mobiles du général Mina. L'historien Emmanuel Larroche précise, en s'appuyant sur la lettre d'un officier publiée dans un journal français, que « *la résistance de la Catalogne donne une idée de ce qu'aurait été la*

guerre si l'armée française n'avait pu habilement obtenir la reddition des chefs, la capitulation des places, dans les autres parties du royaume ».

Les derniers affrontements durent jusqu'à la capitulation d'Alicante, en novembre 1823. Le 23 novembre, le duc d'Angoulême quitte l'Espagne. Néanmoins, il laisse un corps d'occupation de 45 000 hommes. L'évacuation progressive de l'Espagne ne s'achève qu'en 1828.

Pouvoir absolu et répression

Malgré la politique d'apaisement et de conciliation menée par le duc d'Angoulême, avec la mise en place de la junte provisoire puis de la régence, le roi Ferdinand VII, sa liberté retrouvée, oublie ses promesses de pardon. Il reprend la totalité de ses pouvoirs et se prépare à régner en monarque absolu. Le 1^{er} octobre 1823, il abroge la constitution de Cadix et annule les actes du gouvernement libéral. C'est le début de la *década ominosa*, la décennie abominable, avec le déclenchement de la répression des forces ultra-absolutistes

groupées autour de Don Carlos, frère du roi, qui, à la mort de celui-ci, prétendra à la couronne. Accusés d'être les ennemis de la nation et de la religion, plusieurs chefs libéraux sont exécutés. Pour beaucoup d'autres, comme le peintre Goya, c'est l'exil en direction de la France, nouvelle terre d'accueil.

Si l'Espagne fut fatale pour la politique expansionniste de Napoléon, la campagne de 1823 menée sous la Restauration représenta un succès militaire. De plus, le ralliement de l'armée aux Bourbons a constitué une véritable réussite. En effet, l'expédition d'Espagne a permis de forger une armée homogène, dévouée, disciplinée à la monarchie de Louis XVIII. À ce titre, il faut souligner que sur cinq corps d'armée, quatre étaient placés sous les ordres d'anciens serviteurs de Napoléon, eux-mêmes commandés par le duc d'Angoulême, un Bourbon, neveu de Louis XVIII et fils du futur Charles X.

Aspirant Noémie Carlus, Service historique de la Défense, division recherche, études et enseignement

Gravure représentant la prise du fort du Trocadéro, le 31 août 1823, par le corps expéditionnaire français (dessin de P. Delaroche, gravure A. Lefèvre).



©PHOTO 12.

CHECK LIST



GILET



MASQUE



CASQUE



**PROJET IMMOBILIER
BOUCLÉ**

**VOUS ALLEZ DE L'AVANT,
ON VOUS COUVRE**

PRÉVOYANCE

ACCIDENTS DE LA VIE

SANTÉ

SOLUTIONS RETRAITE

DÉPENDANCE

**PROJETS
IMMOBILIERS**

- Des solutions spécifiques pour vous aider à trouver le meilleur prêt
- Des garanties modulaires et adaptées à votre métier à risques
- Une assurance reconnue par tous les organismes financiers et conforme aux évolutions de la réglementation
- Une solution de caution immobilière pour éviter l'hypothèque
- Le traitement express et 100% en ligne de votre demande

gmpa.fr



PAUL-ÉMILE VICTOR, J'ai toujours vécu demain

Paul-Émile Victor aurait pu devenir un chef d'entreprise respectable. En 1934, il a 27 ans. Il vient de terminer ses études d'ethnologie et tout le destine à reprendre la prospère usine de pipes de bruyère créée par son père à Saint-Claude, dans le Jura. Mais une rencontre bouleverse sa vie. L'explorateur Jean-Baptiste Charcot lui propose d'embarquer sur son trois-mâts, le *Pourquoi-pas ?*, pour une vaste expédition ethnographique au Groenland. Le 10 juillet 1934, le jeune jurassien voit s'éloigner les côtes françaises sans savoir qu'il deviendra l'un des plus grands explorateurs français du *xx^e* siècle. Vingt ans après sa disparition, cette première grande biographie coécrite par sa fille, Daphné Victor, et le journaliste Stéphane Dugast, retrace le destin fascinant de cet aventurier d'exception.

Daphné Victor, Stéphane Dugast, éd. Robert Laffont, 474 p., 22,50 €

DICTIONNAIRE DE LA CYBERSÉCURITÉ ET DES RÉSEAUX

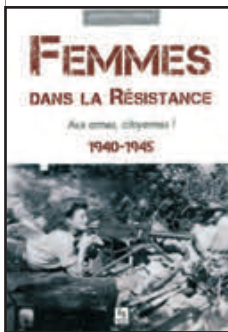
La numérisation des sociétés modernes a généré de nombreux néologismes et acronymes et avec eux de multiples approximations et confusions sémantiques. L'enjeu de ce dictionnaire est de rendre visible, en les nommant précisément, les principaux phénomènes immatériels du cyberspace : l'information, ses flux, sa gestion, ses manipulations. S'appuyant sur les définitions retenues par la Commission de terminologie et de néologie ainsi que sur celles couramment utilisées par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information, ce lexique, résolument pédagogique, s'adresse à tous ceux qui souhaitent préciser leurs connaissances en matière de cybersécurité.

Bertrand Boyer, éd. Nuvis, 412 p., 29 €



FEMMES DANS LA RÉSISTANCE, Aux armes citoyennes ! 1940-1945

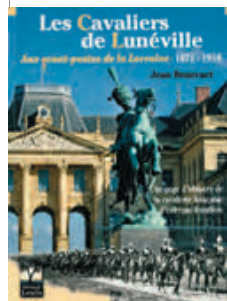
Jamais autant de femmes n'avaient pris les armes en France. De 1940 à 1945, près de 10 % des combattants de l'armée des ombres sont des combattantes. L'éventail de leurs actions de résistance est d'ailleurs plus étendu que celui des hommes, dans la mesure où elles sont souvent moins repérées dans les missions de renseignement, de liaison et d'infiltration. Pas plus que les hommes, elles ne seront épargnées par la brutalité des répressions et



plus de huit mille d'entre elles seront déportées en Allemagne. Longtemps occulté, le rôle joué par les femmes dans la Résistance est aujourd'hui souligné par les historiens de la Seconde Guerre mondiale. À l'occasion de l'entrée au Panthéon de Geneviève de Gaulle-Anthonioz et de Germaine Tillion, l'historien Jean-Pierre Martin raconte l'engagement de ces femmes, leurs missions, leur bravoure.

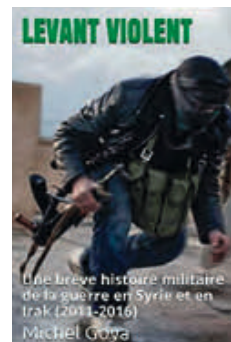
Jean-Pierre Martin, éd. Sutton, 128 p., 21 €

LES CAVALIERS DE LUNÉVILLE Aux avant-postes de la Lorraine, 1871-1918



Issu d'une thèse de doctorat dirigée par François Cochet, cet ouvrage fait revivre le quotidien et les grandes heures de la garnison de cavalerie de Lunéville entre 1871 et 1918. Travail d'histoire militaire, ce livre décrit précisément l'univers des régiments postés à proximité de la nouvelle frontière allemande fixée par le traité de Francfort. Travail de sociologie et de géographie régionales, il retrace aussi l'évolution des mentalités lorraines et les transformations d'une cité qui devient progressivement, à la fin du *xix^e* siècle, l'une des principales garnisons de cavalerie de France. Un bel ouvrage, à la fois académique et vivant, sur l'une des périodes les plus prospères de la cité lorraine.

Jean Bourcart, éd. Gérard Louis, 414 p., 35 €



LEVANT VIOLENT, Une brève histoire militaire de la guerre en Syrie et en Irak (2011-2016)

Le petit livre de Michel Goya correspond exactement à son titre : c'est une analyse rationnelle, militaire et sans aucun a priori politique de la situation sur le théâtre du Levant et de son évolution possible, sinon prévisible. La plume de ce spécialiste est ici d'une neutralité factuelle qui en rend la lecture accessible à chacun, quel que soit son propre prisme de lecture sur la situation en Syrie et en Irak : il n'y a pas de bon ni de méchant, seulement des forces en présence avec des stratégies (ou une absence de stratégie), des intervenants extérieurs et des tactiques mises en œuvre par les parties en présence sur le terrain. Complété par une chronologie des principaux événements militaires, ainsi que par des cartes, ce livre est utile pour retrouver des points de repère et revenir aux faits.

Michel Goya, Amazon, format électronique, 2,99 €

IGESA

Vacances loisirs

PARTEZ ET PROFITEZ DU SÉJOUR ET DES SPÉCIALITÉS LOCALES !

A PARTIR DE
126€
/ SEM. / ADULTE
EN PENSION COMPLETE

A PARTIR DE
54€
3 NUITS / ADULTE
EN PENSION COMPLETE

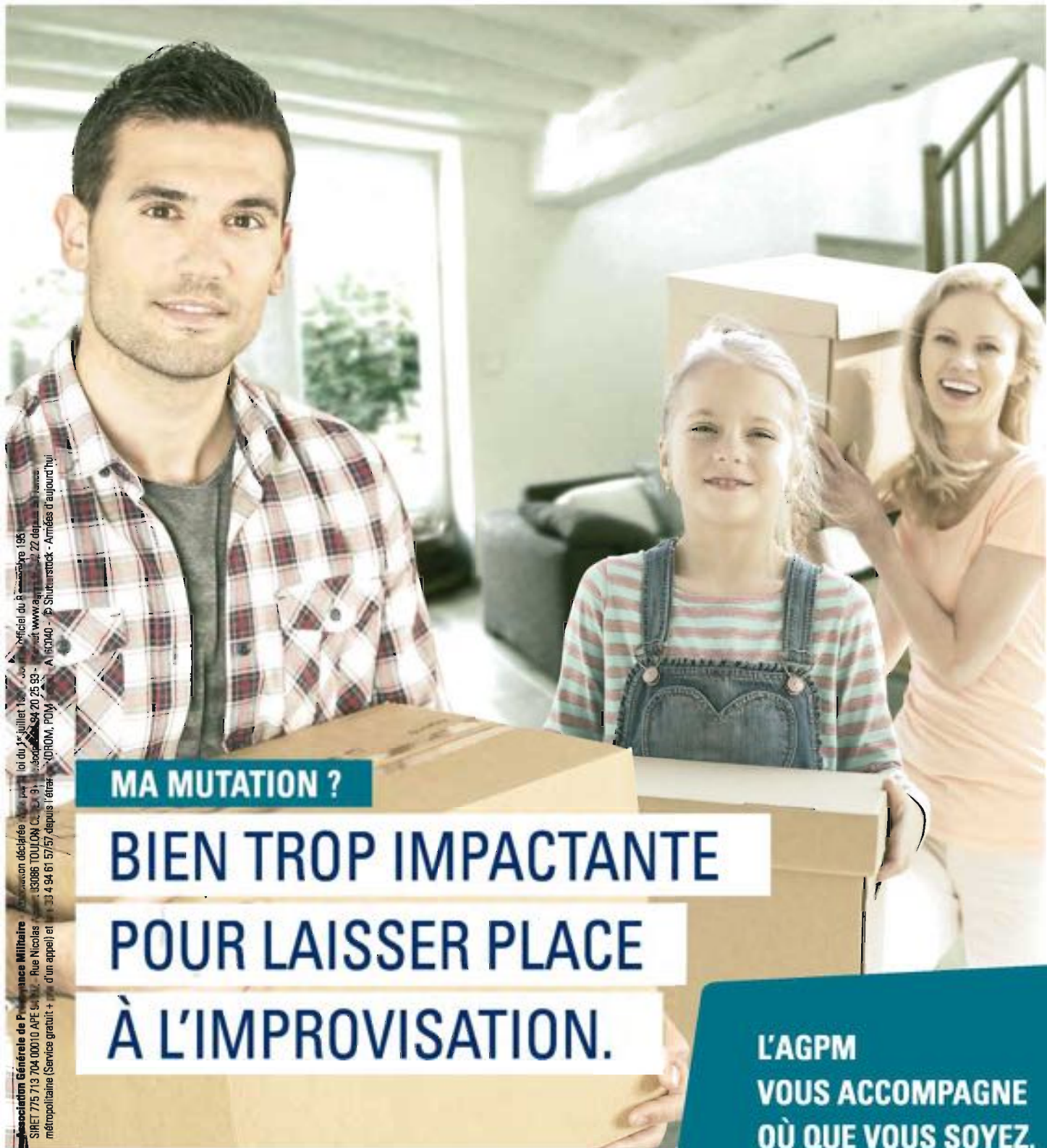
A PARTIR DE
237€
/ SEM. EN LOCATION

A PARTIR DE
102€
2 NUITS EN LOCATION



● PENSION COMPLETE
● LOCATION €PrixDoux

Allô Résa 04 95 55 20 20




MA MUTATION ?

BIEN TROP IMPACTANTE
POUR LAISSER PLACE
À L'IMPROVISATION.

L'AGPM
VOUS ACCOMPAGNE
OÙ QUE VOUS SOYEZ.

Je confie mes démarches liées à la mutation à
UN GROUPE D'ASSURANCE MUTUALISTE et
D'ÉTHIQUE MILITAIRE.

Contactez votre conseiller

 agpm.fr

32 22 Service gratuit
+ prix appel

LA SOLIDARITÉ EST DANS NOS GÈNES

ASSURANCE, ÉPARGNE, SANTÉ, PRÉVOYANCE

AGPM

Association Générale de Prévoyance Militaire
SIRET 775 713 704 00010 APE 84.23.31 - Rue Nicolas
métropolitaine (Service gratuit + prix d'un appel) et
OROM, Poly - A l'heure - P. Shutterstock - Amisés d'aujourd'hui
officiel du p...
du 1^{er} juillet 1...
déclarée...
31...
33 4 94 61 57/57 depuis l'étran...
22 cl...
www.a...